



**30 ans après, quelle vision et quelle
stratégie pour les relations Tunisie-UE ?**



Tunisie-UE

Réinventer les liens

à l'heure des ruptures globales





Accord d'association Tunisie-Union européenne, 30 ans après

Plaidoyer pour l'innovation, l'audace et l'ambition

Le Forum international de Réalités (FIR) célèbre cette année sa 27^e édition, marquant une étape importante pour cet événement devenu un rendez-vous incontournable autour de l'Accord de partenariat euro-méditerranéen.

PAR MOHAMED ALI BEN SGHAIER

Organisée en collaboration avec l'Union européenne et l'IEMED, la 27^e édition du Forum international de Réalités s'est tenue les 29 et 30 mai à l'hôtel Alhambra Thalasso à Yasmine Hammamet, sous le thème : « 30 ans après, quelle vision et quelle stratégie pour les relations Tunisie-Union européenne ? ». Cette édition a revêtu un caractère particulier, coïncidant avec le 30^e anniversaire de l'accord d'association Tunisie-Union européenne. Cet événement a réuni un large éventail de personnalités issues des deux rives de la Méditerranée : anciens responsables politiques, ambassadeurs en poste ou en mission, hauts cadres de l'administration, experts et acteurs clés des sphères politique, économique et de la société civile.

Pour un nouveau pacte migratoire plus juste, plus équilibré et plus humain

Lors de son allocution d'ouverture, le président du FIR, Taïeb Zahar, a passé en revue les différentes réalisations ayant marqué cet accord qui « incarnait l'espoir d'un rapprochement stratégique, fondé sur une vision partagée de stabilité, de prospérité et de coopération durable ». Cet accord signé le 17 juillet 1995 est venu, selon Taïeb Zahar, « prolonger des conventions, accords et partenariats antérieurs » tout en étant « un levier important pour l'intégration économique de la Tunisie avec l'Europe avec des retombées positives sur l'économie, les réformes structurelles et les relations bilatérales ». Cet accord qui a contribué à consolider les fonde-



Taïeb Zahar

ments d'un partenariat multidimensionnel, « a offert un cadre de dialogue politique régulier, consolidé les relations commerciales, permis l'ancrage de la Tunisie dans une dynamique de modernisation économique soutenue par l'UE et apporté un soutien appréciable à des secteurs clés, allant de l'éducation à l'environnement, de la réforme administrative à l'appui à la société civile », a rappelé Taïeb Zahar.

Le président du Forum international de Réalités a souligné qu'il est désormais essentiel de procéder à une évaluation approfondie de ce partenariat et d'en dresser un bilan objectif, d'autant plus que les lacunes et les défis demeurent bien présents.

L'asymétrie tant sur le plan commercial que sur le plan décisionnel figure parmi les limites de cet accord aujourd'hui : « La Tunisie a ouvert de larges pans de son marché sans bénéficier pleinement, en retour, d'un accès équivalent ni de mécanismes de compensation efficaces pour ses secteurs vulnérables », a-t-il souligné. Pour lui, « certains enjeux majeurs tels que la migration, la sécurité, ou encore l'emploi des jeunes, ont été abordés de manière fragmentée, souvent réactive, et sans véritable stratégie concertée à long terme ».

C'est pourquoi Taïeb Zahar a tenu à signaler que « ce trentième anniversaire n'est pas un point d'arrivée. C'est une invitation à l'ambition, à l'innovation, à l'audace. C'est un appel, une opportunité pour repenser ensemble un nouveau pacte euro-méditerranéen, plus juste, plus équilibré, plus audacieux ». Ainsi, une nouvelle architecture du partenariat tuniso-européen s'impose urgemment, selon lui, pour instaurer « un partenariat plus équitable, plus solidaire, plus visionnaire et symétrique, exigeant mais juste, capable d'incarner les valeurs que nous partageons : la dignité, la

liberté, la justice sociale, et le respect mutuel et résolument tourné vers l'avenir ».

En se penchant sur l'avenir de ce partenariat, Taïeb Zahar était on ne peut plus méthodologique en appelant à « opérer un véritable changement de paradigme ». Pour l'orateur, il ne faut plus « penser l'accord comme un cadre technique figé, mais comme un instrument politique vivant, capable de porter une vision euro-méditerranéenne du développement, de la dignité et de la prospérité partagée ». Oscillant entre éloge et critique « positive », Taïeb Zahar n'a pas manqué de soulever une question cruciale dans les relations entre la Tunisie et l'Union européenne, qualifiée de « sujet de tension » en l'occurrence la mobilité des personnes et la gestion des flux migratoires. Il a déploré que cette problématique soit trop souvent traitée uniquement sous un angle sécuritaire, au détriment d'une approche globale, humaine et concertée.

C'est pourquoi Zahar estime qu'il est « grand temps de réfléchir sur un nouveau pacte migratoire plus juste, plus équilibré et plus humain et en finir avec une lecture uniquement sécuritaire, centrée sur le contrôle des flux, les expulsions ou les mécanismes de retour ». Le président du FIR a ainsi invité les responsables européens à adopter une nouvelle politique de gestion de la migration qui « ne peut plus être appréhendée comme un problème à contenir ou une menace, mais comme une réalité humaine à organiser, à encadrer et à valoriser ». Cela nécessite pour lui, « un partenariat global sur la migration qui reconnaît la contribution de la diaspora, notamment tunisienne, au développement, facilite la mobilité légale, circulaire, temporaire ou qualifiée, améliore les dispositifs d'intégration et assure des dispositions d'insertion dignes et efficaces pour les migrants de retour ».

En conclusion, Taïeb Zahar a tenu à rappeler que « si cet accord a permis de structurer une relation stratégique, il est désormais temps d'en reconnaître les limites – non pas pour le renier, mais pour mieux le repenser et le réinventer ».

Pour un nouvel élan d'un partenariat « gagnant-gagnant »

Partant du constat que le bilan de la coopération entre la Tunisie et l'Union européenne est globalement positif, l'ambassadeur de l'Union



Giuseppe Perrone

européenne en Tunisie, Giuseppe Perrone, a exprimé son désaccord avec l'idée d'une asymétrie dans ce partenariat, soulignant que la Tunisie est, dans la région, "le pays ayant bénéficié du soutien le plus important de la part de l'UE". Pour le diplomate européen, l'UE a toujours porté un regard particulier sur la Tunisie. Considérant que l'UE demeure "un partenaire fondamental de la Tunisie et qui ne peut pas être ignoré", l'ambassadeur de l'UE estime que pour l'UE, "la Tunisie a toujours joué un rôle pionnier".

Dans un monde en pleine mutation, marqué par de profonds bouleversements, Giuseppe Perrone a mis l'accent sur l'importance du partenariat avec l'Union européenne, qu'il considère comme « un partenaire fiable, responsable et crédible ». Il a insisté sur le rôle central du libre-échange dans cette relation, rappelant que l'UE « reste un partisan infatigable du libre commerce » et qu'elle œuvre activement à la réduction des barrières commerciales. À ce titre, il a évoqué l'entrée en vigueur, depuis le 1er mars dernier, de la nouvelle réglementation sur les règles d'origine préférentielle appliquée à la Tunisie. Selon lui, cette avancée permettra à un plus grand nombre de produits industriels transformés en Tunisie d'accéder au marché européen sans être soumis aux droits de douane, illustrant concrètement les efforts de l'UE pour soutenir l'économie tunisienne.

Un autre aspect important abordé par Giuseppe Perrone concerne la justice sociale, qu'il a qualifiée de « valeur fondatrice de la Constitution de l'Union européenne et de sa politique étrangère ». Il a mis en avant l'engagement constant de l'UE en faveur du soutien aux populations les plus vulnérables, ainsi que son implication dans la promotion de l'égalité des chances, de l'égalité entre les femmes et les hommes, la lutte contre toutes les formes de discrimination, et la défense des droits humains.

Giuseppe Perrone est également revenu sur certains autres domaines d'intervention de l'UE en Tunisie, mettant en lumière les mécanismes de financement mobilisés à travers ses institutions financières. Il a souligné que l'UE a accordé, depuis 2013, plus de 1,1 milliard d'euros sous forme d'appuis budgétaires, destinés à accompagner la mise en œuvre des réformes structurelles engagées par la Tunisie. Il a tenu à préciser, à ce propos, que « le modèle que propose l'Union européenne à la Tunisie est un modèle gagnant-gagnant » et qu'il est loin d'être un schéma imposé.

Abordant la question de l'avenir du partenariat entre la Tunisie et l'Union européenne, Giuseppe Perrone s'est dit convaincu "de la nécessité de moderniser l'accord d'association", indépendamment des débats ou divergences d'interprétation entourant cette démarche et ses modalités. Confiant dans la solidité de ce partenariat pour les trente prochaines années, il a plaidé en faveur de l'intégration de nouveaux domaines jusque-là absents de l'accord en vigueur, tels que l'intelligence artificielle et l'économie numérique. Une telle mise à jour, selon lui, permettrait de construire un partenariat plus global et en phase avec les réalités actuelles pour relever les défis contemporains.

C'est pourquoi, selon Giuseppe Perrone, "il est dans l'intérêt à la fois de l'UE et de la Tunisie, compte tenu de sa position stratégique dans la région, de renforcer et de faire évoluer ce partenariat". Dans cette optique, l'UE s'efforce de consolider cette dynamique à travers le « Pacte pour la Méditerranée », une initiative proposée par la Commission européenne et actuellement en discussion avec les parties concernées. Ce pacte ambitieux de resserrer les liens entre les pays riverains de la Méditerranée, en adoptant une approche inclusive, prospective et structurée autour de domaines prioritaires tels que le financement, l'énergie, la migration et le renforcement du rôle de la société civile. L'ambassadeur de l'Union européenne a également mis en avant l'attachement constant de l'UE au multilatéralisme, à une époque où l'unilatéralisme tend à gagner du terrain sur la scène internationale. « L'Union européenne continue à croire fermement au multilatéralisme », a déclaré Giuseppe Perrone, soulignant que cette approche constitue un pilier de sa politique étrangère. Pour illustrer cette position, il a évoqué les conflits en cours, notamment la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine, ainsi que celle dirigée contre Gaza, et « non simplement à Gaza », insistant sur la nécessité de réponses collectives, concertées et fondées sur le respect du droit international.



Une Méditerranée des ponts et non pas des murs

Senen Florensa, président de l'IEMed, de la Commission Méditerranée du LECE, et l'un des principaux artisans des précédentes éditions du Forum international de Réalités, a profité de cette occasion pour saluer l'importance de ce rendez-vous annuel. Il l'a décrit comme un véritable « miroir » d'une Tunisie "qui aspire à être ouverte sur le monde, profondément ancrée dans son identité méditerranéenne, et résolument tournée vers l'avenir et vers l'espace euro-méditerranéen, dans l'esprit des valeurs universelles partagées". Selon lui, cette édition revêt une signification particulière, marquant le 30^e anniversaire de l'Accord d'association signé entre la Tunisie et l'UE en 1995. Il a invité ainsi les responsables des deux partenaires à « relire l'héritage de trente années de coopération euro-méditerranéenne et euro-tunisienne non pas avec nostalgie, mais avec ambition ». Florensa s'est dit profondément convaincu que la Tunisie, "forte de son histoire, de sa culture et de



Senen Florensa

son esprit de dialogue, appartient à une Méditerranée des ponts plutôt qu'à celle des murs, à une modernité ouverte plutôt qu'à un repli identitaire, et à une vision du monde fondée sur le respect, la dignité et l'universalité des valeurs humaines". C'est dans cet esprit que le diplomate espagnol considère que « la Tunisie demeure, malgré les vents contraires, une nation clé au sein de l'espace euroméditerranéen ». Une position qu'elle doit non

Hommage à deux figures de l'euro-méditerranée : Tahar Sioud et Sid Ahmed Ghozali

La 27^e édition du Forum international de Réalités a été empreinte d'une dimension particulière cette année, avec un vibrant hommage rendu à deux figures majeures qui ont marqué l'histoire du Forum et, plus largement, celle de la coopération euro-méditerranéenne : Tahar Sioud et Sid Ahmed Ghozali. Tahar Sioud, disparu le 23 avril dernier, fut l'un des bâtisseurs de l'Accord d'association entre la Tunisie et l'UE. Haut responsable tunisien et négociateur aguerrri, il a joué un rôle central dans les discussions et la structuration du partenariat stratégique entre les deux rives. Lors de son intervention, Taïeb Zahar n'a pas manqué de saluer la mémoire de ce « grand commis de l'État », rappelant son sens de l'engagement, sa rigueur intellectuelle et son attachement profond aux valeurs de dialogue et de coopération. Méditerranéen dans l'âme, Tahar Sioud a présidé pendant de nombreuses années le comité scientifique du Forum, contribuant activement à l'orientation stratégique et à la qualité des débats. Il fut un fervent défenseur d'un partenariat équitable, responsable et tourné vers l'avenir. Le Forum a également rendu hommage à Sid Ahmed Ghozali, ancien Premier ministre algérien et figure influente du monde politique maghrébin, décédé le 4 février 2025. Ami fidèle du Forum, il fut à plusieurs reprises l'un de ses invités de marque. Homme de



Tahar Sioud



Sid Ahmed Ghozali

conviction et de dialogue, il incarnait une vision lucide et ambitieuse d'une Méditerranée fondée sur la concertation, la souveraineté partagée et la paix durable. Sa mémoire a été saluée avec respect et émotion par les participants, en reconnaissance à son apport intellectuel aux débats lors des précédentes sessions du FIR. À travers cet hommage, le Forum international de Réalités a tenu à honorer non seulement la mémoire de deux personnalités exceptionnelles, mais aussi leur héritage d'idées, de convictions et de combats pour un espace euro-méditerranéen fondé sur les principes de justice, d'ouverture et de solidarité.



seulement à sa situation géographique stratégique, mais surtout à son choix historique d'inscrire son destin dans le sillage des réformes, de l'ouverture et des valeurs universelles. « Ce forum en est la preuve vivante », a-t-il affirmé. Et de poursuivre que ce forum dépasse le simple cadre d'une rencontre : « il incarne le symbole d'une Tunisie que nous souhaitons tous voir debout, lucide, exigeante, et toujours disposée à dialoguer, à proposer et à construire ».

Par ailleurs, Senen Florensa a qualifié l'Accord d'association de « véritable acte fondateur, à la fois politique, économique, symbolique et pionnier », rappelant que la Tunisie fut le premier pays du Sud à s'engager dans une telle dynamique de partenariat avec l'UE dans le cadre euro-méditerranéen. Ce pas franchi par les deux partenaires a « ouvert un nouveau chapitre dans les relations euro-méditerranéennes » permettant ainsi, selon Florensa, un « rapprochement profond, structurant et durable entre nos sociétés, nos économies, nos institutions et nos peuples ».

Cet accord, dans lequel la Tunisie a joué un rôle moteur grâce à « son engagement, son sens du dialogue et sa capacité à conjuguer identité et modernité », a incarné une « vision partagée du progrès, de la coopération et de la paix », a-t-il fait remarquer. Cependant, il devient aujourd'hui impératif de refonder ce partenariat : « Il ne s'agit plus simplement d'un accord technique ou de financements sectoriels, mais bien de renouer les fils d'une alliance stratégique fondée sur la confiance, la coresponsabilité et l'intérêt commun », a-t-il tenu à souligner.

Pour ce faire, le président de l'IEMED a insisté sur le fait d'« investir ensemble dans la transition écologique, dans une solidarité énergétique durable, dans l'éducation et la formation, ainsi que dans une mobilité légale, équitable et bénéfique pour les jeunes des deux rives ». Et Senen Florensa d'insister : « Il faut bâtir des ponts économiques,

commerciaux et industriels entre l'Europe et la Méditerranée, repenser nos approches en termes de chaînes de valeur partagées et relocaliser intelligemment pour répondre aux défis globaux ». Cela nécessite incontestablement la restauration de la confiance mutuelle, aussi bien entre les sociétés civiles qu'au niveau des institutions, afin de « construire un avenir commun fondé sur le respect, l'équité et la vision partagée d'un espace euro-méditerranéen prospère et solidaire ».

Cependant, l'orateur considère que « nous évoluons aujourd'hui dans un contexte marqué par une fragmentation croissante des équilibres géopolitiques ». La montée des tensions entre grandes puissances, le retour de la logique des blocs, ainsi que l'affaiblissement progressif du multilatéralisme, tendent à devenir des caractéristiques dominantes de l'ordre mondial actuel.

Il s'agit, selon Florensa, d'une fragmentation des normes où les principes du droit international sont invoqués dans certains cas mais souvent ignorés dans d'autres, et une fragmentation des perceptions, notamment dans le Sud où les partenaires européens sont vus du Sud « comme incohérents, voire tenant d'un discours à double standard ». C'est pourquoi Florensa considère que l'UE « a vu sa crédibilité mise à l'épreuve dans certaines régions du monde et notamment en Méditerranée ». Son soutien fort et immédiat à l'Ukraine dans la défense de son intégrité territoriale est « juste et légitime ». Cependant, « ce même engagement n'a pas été ressenti de la même intensité ni de la même clarté face aux tragédies à Gaza », a-t-il mentionné. L'orateur a toutefois exprimé l'espoir de voir l'Europe s'éveiller progressivement en prenant position contre les injustices, où qu'elles se produisent, y compris celles concernant la situation à Gaza. Selon lui, l'Union européenne semble renouer avec ses principes fondamentaux : la défense du multilatéralisme, la promotion de la paix et le respect du droit international. ■

Nouvelle application BT Mobile



Plus rapide, plus intuitive, plus connectée.

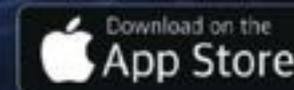


Les fonctionnalités essentielles

- Connexion biométrique
- Dashboard adapté
- Virements instantanés
- Edition et partage du RiB/IBAN
- Souscription et gestion SICAV

Nouvelles fonctionnalités

- Gestion des wallets BT MPAY
- Consultation et partage des relevés bancaires PDF
- Suivi des demandes de chéquier et des virements reçus
- Gestion des dossiers de scolarité





Tunisie-UE

Un bilan contrasté et des perspectives prometteuses

La première séance de la 27^e édition du Forum international de Réalités, modérée par l'ancien ministre Afif Chelbi, a dressé un bilan critique de 30 ans de partenariat tuniso-européen.

Contrairement aux prévisions alarmistes de 1995 évoquant la perte d'un tiers des entreprises et de 100.000 emplois, les exportations de la Tunisie vers l'UE ont été multipliées par plus de cinq, atteignant 13,8 milliards d'euros en 2024 contre 2,4 milliards en 1995. Le tissu industriel s'est modernisé, avec un encadrement passé de 9 % à 20 % et plus de 1000 entreprises équipées en outils numériques avancés (ERP, CAO, GPAO).

PAR HAJER BEN HASSEN

Ce succès, toutefois, reste partiel. Afif Chelbi a souligné que la Tunisie a majoritairement financé sa mise à niveau (60 millions de dinars par an), alors que l'appui européen s'est limité à garantir un accès au marché. Résultat : malgré un doublement de la part des exportations à contenu technologique (de 12 % à 25 %), l'objectif des 50 % reste hors



Afif Chelbi

de portée. De plus, la dynamique a ralenti après 2010. Si les exportations ont quadruplé entre 1995 et 2010, elles stagnent depuis alors que le Maroc a triplé ses exportations vers l'UE entre 2010 et 2024, passant de 7,2 à 25,3 milliards d'euros.

Les indicateurs confirment un net recul : perte de 1000 entreprises industrielles, chute de 50 % des investissements publics et privés et recul de 55 places dans l'indice de compétitivité de Davos. Pour Afif Chelbi, il est désormais urgent de rompre avec cette trajectoire de désindustrialisation et de relancer l'industrie tunisienne.

Pour sa part, l'ambassadrice de France en Tunisie, Anne Guéguen, a qualifié le bilan de la coopération tuniso-européenne de « largement positif et mutuellement bénéfique ». Elle a souligné l'intensification des échanges commerciaux, avec 70% des exportations tunisiennes destinées à l'UE et un excédent commercial de 6 milliards d'euros en 2023. Elle a aussi mis en avant le rôle central des investissements européens, qui représentent 85 à 90 % des flux d'Investissements Directs Etrangers (IDE) en Tunisie, à travers quelque 3000 entreprises employant 300.000 personnes. Au-delà des échanges, elle a évoqué l'importance des subventions européennes, de l'aide macrofinancière, et des programmes de modernisation industrielle qui ont permis de structurer des chaînes de valeur dans des secteurs clés comme l'aéronautique, l'automobile et l'industrie pharmaceutique. Elle a tenu à préciser que ce partenariat économique s'étend aussi à l'enseignement supérieur, où la Tunisie est le seul pays arabe et africain à bénéficier d'un accès équivalent à celui des États membres à des



Anne Gueguen

programmes comme Horizon 2020 et Horizon Europe. Pour l'ambassadrice, il est désormais temps de renforcer cette dynamique en redonnant un souffle stratégique à l'accord d'association, qui couvre également les droits humains, les affaires sociales et les libertés fondamentales.

Un partenariat à géométrie variable

Aslan Berjeb, président de la CONECT, a estimé qu'un bilan sérieux de la coopération tuniso-européenne doit être à la fois pragmatique, critique et tourné vers l'avenir. Il a rappelé que l'Accord d'association de 1995 reposait sur des attentes réciproques :



Aslan Berjeb

pour la Tunisie, un meilleur accès au marché européen, la modernisation de son tissu industriel et une intégration plus équilibrée de ses régions intérieures ; pour l'UE, une convergence réglementaire et macroéconomique. Selon lui, ce partenariat se décline en trois phases : 1995-2005, une période d'enthousiasme marquée par la mise à niveau des entreprises, l'essor de certains secteurs industriels et la création de zones franches. 2005-2011, un essoufflement lié à l'ouverture de Bruxelles vers l'Europe de l'Est, jugée plus alignée institutionnellement et technologiquement ; et enfin, 2011-2025, une période de stagnation marquée par les négociations autour de l'ALECA (Accord de libre-échange complet et approfondi Tunisie-UE), jugées trop techniques et insuffisamment ancrées dans le tissu économique tunisien. « Ce n'était pas un échec à proprement parler, car les échanges ont bien eu lieu, mais ils sont restés trop techniques et n'ont pas suffisamment impliqué la société civile économique et le tissu industriel tunisien », a-t-il noté. D'où l'importance aujourd'hui de revaloriser cet accord dans un contexte de fragmentation des chaînes de valeur mondiales, en mettant l'accent sur des enjeux comme les règles d'origine préférentielles, qui freinent l'accès des PME tunisiennes au marché européen.

Lors de son intervention, Ghazi El Biche, président de la Chambre tuniso-allemande d'Indus-



Ghazi El Biche

trie et de Commerce, a mis l'accent sur les fondations solides de ce partenariat stratégique. Sur le plan commercial, la mise en place d'une zone de libre-échange pour les produits industriels en 2008 a dynamisé les échanges, notamment dans des secteurs modernisés

comme le textile, l'agroalimentaire ou encore les composants automobiles. En 2023, la Tunisie a enregistré un excédent commercial record de 9182 millions de dinars, grâce à une progression notable des exportations de 12,3% et une baisse des importations.

Il a noté que l'UE reste aussi un partenaire de premier plan en matière de soutien financier et technique, rappelant que depuis 1995, plus de 3 milliards d'euros ont été mobilisés via différents programmes avec un accent accru sur les réformes institutionnelles et l'engagement de la société civile après 2011. En 2024, 270,9 millions d'euros ont été alloués aux PME, à l'inclusion sociale et à l'emploi des jeunes, tandis que la Banque européenne d'investissement a engagé 415 millions d'euros. Par ailleurs, les programmes de mobilité humaine, tels qu'Erasmus+, ont permis à des milliers d'étudiants de bénéficier d'opportunités de formation en Europe, tandis que des efforts ont été déployés pour faciliter la mobilité régulière et renforcer une gestion humaine des flux migratoires.

Il a rappelé que ce partenariat couvre également des axes stratégiques comme le développement durable et la culture.

Malgré des avancées significatives, Ghazi El Biche a souligné que le partenariat Tunisie-UE reste confronté à plusieurs défis dont les déséquilibres commerciaux persistants et des échanges bilatéraux marqués par des asymétries structurelles. S'agissant de l'ALECA, il a évoqué des négociations sensibles sur le commerce approfondi affectant les secteurs vulnérables. Sur le plan migratoire, il a souligné les tensions liées à la gestion des flux et à la sécurisation des frontières. D'où la nécessité de s'orienter vers un partenariat plus équitable tenant compte des attentes réciproques et des défis communs.

René Leray, professeur à l'Université catholique de Louvain, a quant à lui dressé un bilan nuancé du partenariat tuniso-européen. Il a souligné que le bilan est globalement riche et porteur de promesses, bien qu'un déséquilibre subsiste entre le pilier économique et social, bien développé, et le pilier stratégique, encore en gestation.

Il a noté qu'en trois décennies, le partenariat entre la Tunisie et l'UE s'est affirmé comme une relation stable, résiliente et mutuellement bénéfique et a su traverser les crises, absorber les chocs politiques, économiques et sociaux, tout en maintenant un cap clair : bâtir un espace commun de paix, de sécurité, de démocratie et d'État de droit. Malgré les blocages autour de l'ALECA, le partenariat a continué à évoluer, notamment grâce à un dialogue stratégique renouvelé et à un soutien macroéconomique important. Cependant, des faiblesses persistent. Il explique que la Tunisie demeure confrontée à une économie fragile, marquée par une croissance irrégulière, un chômage élevé, une dette publique lourde et de profonds déséquilibres régionaux. De son côté, l'UE semble parfois enfermée dans une logique bureaucratique qui limite sa réactivité. À cela s'ajoutent des divergences d'approche sur certaines grandes questions internationales, comme les sanctions contre la Russie ou la situation au Proche-Orient, qui freinent la construction d'une vision géopolitique partagée.

Pour l'avenir, René Leray invite à repenser le partenariat en profondeur en adaptant les cadres de coopération, dépassant les logiques routinières et en renforçant la dimension stratégique du lien euro-tunisien.

Nouvelles perspectives de relance et de rééquilibrage

Face à ce bilan contrasté, les panélistes ont proposé des pistes concrètes pour revitaliser le partenariat et en tirer pleinement parti dans un contexte mondial en recomposition.

C'est dans cette optique que Afif Chelbi met en avant une lecture optimiste. Malgré les crises in-



René Leray

ternationales, la conjoncture actuelle présente des opportunités majeures pour la Tunisie. Le remodelage des chaînes de valeur mondiales, combiné à la montée du « friend shoring », qui pourrait représenter 41 % de la production européenne dans les trois prochaines années selon une étude de Capgemini, ouvre un espace stratégique. La Tunisie, en tant que partenaire de proximité, peut capter une part croissante de ces relocalisations. L'objectif est ambitieux : porter la part de marché tunisienne dans l'UE de 0,5 % en 2024 à 0,8 % en 2030, et doubler les exportations vers l'Europe, passant de 13,8 à 30 milliards d'euros.

Pour y parvenir, il est impératif d'accélérer la transformation technologique de l'industrie tunisienne. Cela suppose de faire passer la part des exportations à contenu technologique de 25 % à 40%, en misant sur des secteurs émergents comme l'intelligence artificielle (IA), les industries 4.0 ou la mobilité électrique.

Dans ce contexte, il a considéré que la Tunisie doit se repositionner sur l'échiquier mondial du commerce et de l'investissement. Elle pourrait alors viser un partenariat renforcé avec l'UE sur le modèle d'une quasi-adhésion sans intégration institutionnelle.

Pour améliorer encore plus le bilan du partenariat entre la Tunisie et l'UE, l'ambassadrice de France en Tunisie, Anne Gueguen, a souligné l'urgence de tenir un nouveau Conseil d'association entre la Tunisie et l'UE, le dernier remontant à mai 2019. L'objectif étant de réactiver la dynamique du partenariat global, en cohérence avec le mémorandum d'entente signé en juillet 2023. Elle a rappelé que ce texte prévoit un partenariat stratégique et multidimensionnel, allant bien au-delà du volet économique et commercial.

Elle a insisté sur l'importance de valoriser toutes les dimensions de ce partenariat, notamment en poursuivant la montée en puissance des échanges économiques, mais aussi en renforçant les liens humains, en particulier via les programmes de formation, de mobilité étudiante et professionnelle, comme Erasmus+. Pour elle, le capital humain est le cœur du partenariat stratégique.

Selon l'ambassadrice, parmi les défis clés pour l'avenir, figurent l'investissement dans les infrastructures stratégiques (énergie, ports, transport), la transition énergétique et écologique (eau, déchets, partenariats public-privé), ainsi que la transition numérique et les enjeux liés à l'IA.

Dans cette perspective de codéveloppement, Aslan

Berjeb, a mis en avant la résilience remarquable du secteur privé face aux multiples crises ce qu'en fait un pilier fiable pour des partenariats durables. Au-delà des échanges commerciaux, il s'agit avant tout de produire mieux, innover mieux et former mieux. Ces trois dimensions incarnent pleinement l'esprit du codéveloppement. Il appelle ainsi à relancer la dynamique industrielle, notamment à travers la création de zones industrielles intelligentes dans des secteurs clés à l'instar du projet Elmed qui constitue un modèle réussi de partenariat gagnant-gagnant.

S'agissant du Conseil tuniso-européen auquel l'ambassadrice de France a fait référence, Aslan Berjeb a considéré que ce pilier du dialogue institutionnel, doit impérativement intégrer le secteur privé comme partie prenante à part entière.

Aslan Berjeb a aussi souligné l'urgence d'investir dans les métiers d'avenir, à travers le financement de pôles de formation professionnelle et l'orientation vers des industries à forte valeur ajoutée, conformes aux normes de l'industrie européenne, pour faire de cette Méditerranée un pôle d'opportunités.

Vers une redéfinition du partenariat stratégique

Pour Ghazi El Biche, la vision de développement du partenariat tuniso-européen doit reposer sur quatre axes majeurs. Le premier concerne l'appui macroéconomique et les réformes, à travers des financements budgétaires et des lignes de crédit pour renforcer la croissance, améliorer l'environnement des affaires et assurer un développement durable. Le deuxième axe vise le soutien aux PME tunisiennes, via des programmes techniques, des financements ciblés et une meilleure intégration dans les chaînes de valeur européennes.

Le troisième axe repose sur la transition énergétique et la croissance verte, en encourageant les investissements dans les technologies propres et en renforçant la compétitivité des entreprises. Enfin, le quatrième axe concerne le renforcement des relations politiques, sociales et culturelles, notamment à travers la bonne gouvernance, la coopération scientifique comme Horizon 2020 et Erasmus+, et les enjeux de sécurité. L'objectif étant de bâtir un partenariat durable, générateur d'opportunités, de stabilité et d'innovation.

Pour sa part, René Leray a proposé trois pistes de réflexion majeures pour mieux comprendre les transformations en cours au sein de l'UE et



anticiper leurs répercussions sur les relations euro-méditerranéennes, notamment avec la Tunisie. La première piste concerne la mutation profonde de l'UE vers une Europe de la défense. Cette transformation, déclenchée par l'agression russe contre l'Ukraine et le repositionnement stratégique des États-Unis, mobilisera dans les prochaines années une grande partie des ressources financières et politiques européennes. Il s'agit de repenser les priorités budgétaires de l'UE, ce qui aura nécessairement des effets sur ses partenariats extérieurs.

La deuxième piste évoquée par Leray porte sur la redynamisation de l'économie européenne, à travers la mise en œuvre des recommandations du rapport Draghi. Cela inclut la création d'une union des capitaux, le renforcement de la politique industrielle européenne et la consolidation des capacités d'innovation et de compétitivité. Ce recentrage sur la souveraineté économique pourrait redéfinir les modalités de coopération avec les pays partenaires, en les inscrivant dans une logique plus géoéconomique.

La troisième piste concerne une reconfiguration plus large du voisinage européen, marquée par la reconstruction de l'Ukraine, les élargissements prévus de l'UE, et la refonte des relations avec des pays clés comme le Royaume-Uni et la Turquie. Dans ce contexte, la Tunisie relèvera probablement d'un pôle stratégique où les dimensions commerciales, géoéconomiques et régionales seront centrales. Les priorités ne se limiteront plus à l'énergie ou à la migration, mais incluront aussi des enjeux comme la coopération avec l'Afrique subsaharienne, les connectivités Sud-Nord et les infrastructures stratégiques, indispensables à la compétitivité future de la région. Selon Leray, il est crucial d'anticiper ces évolutions dans le cadre d'un véritable pacte pour la Méditerranée, tel

qu'imaginé par la Commission européenne.

Ouvrant le débat, Adel Ben Youssef, universitaire, a appelé à une réflexion plus profonde sur l'élargissement de l'UE vers l'Est qui a modifié le positionnement de l'UE vis-à-vis de la rive Sud, avec des conséquences industrielles, économiques et géopolitiques frappantes.

Ridha Ben Mosbah, ancien ministre du Commerce, a rappelé que malgré plus de 3 milliards d'euros d'aide européenne depuis 1995, un soutien accru reste crucial pour relever les défis de l'innovation et de la formation du capital humain. L'ambassadrice de Pologne en Tunisie Justyna Porazińska s'est étonnée que l'élargissement de l'UE vers l'Europe de l'Est puisse être perçu comme inquiétant, rappelant que tous ces pays font partie intégrante de l'Europe et qu'il est donc naturel qu'ils rejoignent l'Union. Elle a souligné que, bien au contraire, cet élargissement a élargi le marché commun et contribué à l'augmentation des échanges commerciaux avec la Tunisie.

Pour sa part, l'ambassadrice de France a estimé qu'il est temps de franchir un nouveau seuil d'ambition politique dans le partenariat entre l'UE, la Tunisie et l'ensemble de la Méditerranée, dans un contexte géopolitique exigeant un volontarisme accru. Elle a affirmé que pour la France, la rive sud est une priorité stratégique dans un monde multipolaire, et que l'UE en transformation peut devenir un partenaire de choix pour construire une vision commune fondée sur l'économie, la sécurité et la proximité des peuples.

L'élargissement de l'UE redessine son centre de gravité géopolitique, reconfigurant la hiérarchie des voisinages et les priorités financières. René Leray appelle chaque pays à analyser ces dynamiques européennes et à s'y inscrire de manière stratégique, notamment en amont du prochain cadre financier pluriannuel 2028-2032. ■

LE PROGRAMME HONORIS MEDICAL SIMULATION CENTER

ACCREDITÉ PAR SOCIETY FOR SIMULATION IN HEALTHCARE (SSH)

POUR MIEUX VOUS FORMER
AUX MÉTIERS DE LA SANTÉ

 **MEDICAL
SIMULATION CENTER**
HONORIS UNITED UNIVERSITIES

 **ÉCOLE PARAMÉDICALE
UNIVERSITÉ CENTRALE**
HONORIS UNITED UNIVERSITIES

 **FACULTÉ DES SCIENCES
DE LA SANTÉ
SOUSSE - TUNIS - SFAX**
HONORIS UNITED UNIVERSITIES



Réinventer les liens à l'heure des ruptures globales

PAR MARIEM BEN YAHIA

La 27^e édition du Forum international de Réalités, ouverte jeudi à Hammamet, a placé ses travaux sous le signe d'une interrogation aussi vaste que pressante: *Quelle réponse de la Méditerranée face à la fragmentation du monde ?* Animée par Adel Ben Youssef, professeur associé à l'Université Côte d'Azur, cette deuxième séance a réuni des voix autorisées à décrypter les fractures économiques, politiques et institutionnelles qui redessinent l'ordre mondial global. Entre constats alarmants et pistes de coopération renouvelée, les interventions de Senén Florensa, Hakim Ben Hammouda et Miguel Hernando De Larramendi ont offert une radiographie détaillée des enjeux, tout en esquissant les contours d'une Méditerranée résiliente.



Adel Ben Youssef

Le mirage des causes simplistes

Senén Florensa, président de l'Institut européen de la Méditerranée (IEMed), a ouvert les débats en déconstruisant méthodiquement plusieurs idées reçues. «Les migrations méditerranéennes

représentent davantage une opportunité qu'une menace pour les économies européennes», a-t-il affirmé en s'appuyant sur des données concrètes. L'Espagne, selon les études qu'il a citées, a vu son PIB augmenter de près de deux points annuels grâce à l'apport des travailleurs immigrés. Les chiffres annoncés contredisent radicalement les discours alarmistes de certains partis politiques européens. Le président de l'IEMed a poursuivi son analyse en abordant la question démographique. Les pays du Maghreb, et particulièrement la Tunisie, ont achevé leur transition démographique avec des taux de fécondité comparables à ceux de nombreux pays européens. «L'argument d'une prétendue explosion démographique au sud de la Méditerranée ne résiste pas à l'examen des faits», a-t-il insisté. Pourtant, Senén Florensa a identifié un défi bien réel qui pourrait déterminer l'avenir



Senén Florensa

de toute la région : le développement de l'Afrique subsaharienne. Sans investissements massifs dans l'éducation, les infrastructures et la création d'emplois dans cette région, les déséquilibres pourraient s'accroître considérablement dans les prochaines décennies.

La crise du multilatéralisme et l'érosion des normes internationales



Hakim Ben Hammouda

Hakim Ben Hammouda, ancien ministre des Finances et ancien économiste en chef à la Banque Africaine de Développement, a dressé un tableau particulièrement préoccupant de l'état des institutions multilatérales. L'Organisation Mondiale du Commerce, selon l'analyse de l'ancien argentin du pays, traverse une crise existentielle depuis que les États-Unis bloquent systématiquement la nomination de nouveaux juges à son Organe de Règlement des

Différends. «Ce qui était autrefois le gardien des règles du commerce international est aujourd'hui réduit à l'impuissance», a-t-il déploré.

La situation des Nations Unies n'apparaît guère plus encourageante. Les contributions obligatoires des États membres stagnent tandis que les besoins humanitaires n'ont jamais été aussi importants. Hakim Ben Hammouda a particulièrement insisté sur ce qu'il considère comme une dangereuse normalisation de la violence dans les relations internationales. «Depuis l'intervention en Irak en 2003 jusqu'à la guerre en Ukraine, en passant par les multiples conflits au Moyen-Orient, nous assistons à une érosion progressive des mécanismes de régulation des conflits», a-t-il analysé. Cette tendance s'accompagne d'une inégale répartition de l'aide internationale, comme en témoigne le contraste frappant entre les ressources mobilisées pour l'Ukraine et celles allouées à des crises comme celle du Soudan.

Les nouvelles configurations géopolitiques et leurs implications régionales

Miguel Hernando De Larramendi, professeur à l'Université de Castille-La Manche et directeur d'un groupe de recherche sur le monde arabe et musulman, a apporté une perspective historique particulièrement éclairante. Selon lui, l'ordre international qui a émergé après la chute du mur

de Berlin n'a jamais été aussi universel qu'on a pu le croire. «Ce que nous appelons aujourd'hui fragmentation n'est souvent que la résurgence de réalités politiques longtemps ignorées ou minorées», a-t-il expliqué. Le professeur espagnol a particulièrement insisté sur l'émergence de ce qu'il appelle «le Sud global» comme acteur à part entière des relations internationales. Les pays africains, asiatiques et latino-américains refusent de plus en plus souvent de s'aligner automatiquement sur les positions des grandes puissances traditionnelles. Cette tendance se manifeste concrètement par l'essor de nouvelles alliances et l'utilisation croissante de monnaies alternatives au dollar dans les échanges internationaux. «Les transactions en yuan ont augmenté de 400% en Afrique depuis 2022», a-t-il rappelé, soulignant ainsi l'ampleur des transformations en cours.

Face à ces défis complexes, les participants au forum ont esquissé plusieurs pistes de réflexion. Certains, comme Senén Florensa, prônent un approfondissement des coopérations régionales, notamment entre les deux rives de la Méditerranée et avec l'Afrique subsaharienne. D'autres, à l'image de Hakim Ben Hammouda, insistent sur la nécessité d'une réforme en profondeur des institutions multilatérales pour les rendre plus représentatives des équilibres mondiaux actuels. Tous s'accordent cependant sur un constat : les solutions qui ont prévalu durant les trente dernières années ne suffisent plus à répondre aux défis contemporains. Alors que la Tunisie célèbre le trentième anniversaire de son accord d'association avec l'Union européenne, ce forum a montré que l'espace méditerranéen pourrait jouer un rôle central dans l'élaboration de nouvelles formes de coopération internationale. La route s'annonce longue et semée d'embûches, mais les analyses présentées à Hammamet offrent des bases solides pour envisager l'avenir avec lucidité et détermination. Comme l'a souligné Adel Ben Youssef en conclusion des débats, «la Méditerranée, berceau de civilisations millénaires, a toujours su s'adapter aux bouleversements de l'histoire. Elle possède les ressources



Miguel Hernando De Larramendi



intellectuelles et humaines nécessaires pour relever les défis du XXI^e siècle».

L'urgence d'une nouvelle donne politique pour le partenariat euro-méditerranéen

Ces réflexions sur l'avenir des relations euro-méditerranéennes font écho aux analyses développées par Hakim Ben Hammouda lors de la 27^e édition du Forum international de Réalités. L'ancien ministre tunisien des Finances avait alors dressé un constat sans concession : «Le rapport Draghi montre clairement que l'Europe ne réglera pas les défis du monde en se concentrant sur ses seules difficultés internes». Tout en soulignant l'urgence de réformer des institutions multilatérales paralysées - qu'il comparait à des «colosses aux pieds d'argile» -, Hakim Ben Hammouda avait insisté sur la nécessité d'imaginer une «nouvelle donne politique» pour le partenariat méditerranéen. Ses propos résonnent particulièrement aujourd'hui, alors que les fractures géopolitiques s'accroissent et que les modèles hérités des trente dernières années montrent leurs limites.

Adel Ben Youssef a souligné la nécessité d'une approche renouvelée des partenariats méditerranéens. «Nous devons construire des relations qui tiennent compte des nouveaux équilibres mondiaux», a-t-il affirmé. Son analyse rejoint celle de Miguel Hernando De Larramendi, qui a pointé l'émergence d'acteurs régionaux comme la Turquie et les pays du Golfe. Ces derniers développent des stratégies économiques autonomes, comme en témoignent les accords de libre-échange turcs avec plusieurs pays maghrébins.

Hakim Ben Hammouda a, pour sa part, insisté sur les déséquilibres structurels de l'économie mondiale. «Le déficit commercial américain et les excédents chinois créent des tensions insoutenables», a-t-il expliqué. Cette situation appelle, selon lui, des ajustements profonds dans les relations commerciales internationales. Les discus-

sions ont également mis en lumière le rôle croissant des monnaies alternatives au dollar, avec une augmentation de 400% des transactions en yuan en Afrique depuis 2022.

Vers un nouveau modèle de partenariat ?

Les intervenants se sont accordés sur l'urgence de revitaliser les partenariats euro-méditerranéens. Senén Florensa a rappelé que «l'interdépendance économique entre les deux rives reste une réalité tangible». Les échanges commerciaux, les investissements et les flux touristiques continuent de structurer ces relations. Toutefois, Miguel Hernando De Larramendi a nuancé ce constat en évoquant les obstacles persistants : «Les tensions bilatérales, comme celles entre l'Algérie et le Maroc, entravent toute intégration régionale».

La question palestinienne a été identifiée comme un point critique. «Une coopération méditerranéenne durable ne peut faire l'impasse sur une solution juste à ce conflit», a réitéré Miguel Hernando De Larramendi. Cette position rejoint les préoccupations exprimées par plusieurs participants quant à la crédibilité des institutions européennes dans la région.

Les propositions concrètes ont émergé des débats. Adel Ben Youssef a plaidé pour une approche centrée sur les complémentarités énergétiques et éducatives. «La Méditerranée dispose d'atouts considérables dans les énergies renouvelables et la formation des talents», a-t-il souligné. Cette vision s'appuie sur des initiatives existantes, comme le futur sommet des Nations unies sur les océans à Nice.

Hakim Ben Hammouda a, pour sa part, appelé à dépasser les logiques purement économiques. «Les accords de libre-échange des années 1990 répondaient à une autre époque. Nous avons besoin aujourd'hui d'une nouvelle donne politique», a-t-il affirmé. Cette réflexion rejoint les travaux récents sur un éventuel «nouveau pacte méditerranéen», qui intégrerait davantage les sociétés civiles des deux rives.

Les échanges ont finalement mis en lumière la complexité des enjeux. Entre recomposition des alliances commerciales, crises géopolitiques et urgences climatiques, la Méditerranée se trouve à un carrefour stratégique. Les participants ont cependant insisté sur la persistance d'espaces de dialogue, comme en témoigne ce forum. La voie forward passera nécessairement par un équilibre subtil entre pragmatisme économique et vision politique renouvelée. ■

Stratégies Visionnaires & Défis Permanents



مجموعة بولينيا القابضة
POULINA GROUP HOLDING

”

« C'est vers l'avenir que partent nos regards, un avenir de prospérité, d'épanouissement et d'accomplissement, un avenir par les jeunes et pour les jeunes. »

ABDELWAHEB BEN AYED



Tunisie-Europe

Un bilan mitigé et une coopération à ajuster

« Les enjeux économiques et industriels » ont fait l'objet du premier panel de discussions, organisé en marge de la 27^e édition du Forum international de Réalités dont les travaux ont eu lieu les 29 et 30 mai 2025 à Hammamet. Des experts tunisiens et européens de haut niveau se sont réunis pour discuter de la coopération entre la Tunisie et l'Union européenne.

PAR KHADIJA TABOUBI

Il s'agit, pour Nejia Gharbi, DG de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) d'un sujet de grande importance pour la Tunisie vu ses relations privilégiées avec l'UE, faisant savoir à ce propos que la CDC, comme investisseur public, a investi de manière directe dans les grands projets mais aussi indirectement pour financer, en capital, des PME, des startups et des structures économiques. « La CDC agit dans le cadre de ce qu'on appelle le Forum des caisses qui réunit les caisses du Nord et du Sud de la Méditerranée (France, Tunisie, Italie et Maroc) comme étant une plateforme permettant d'échanger et de partager les axes stratégiques. ». Et de rappeler que l'année dernière, la Caisse a initié dans le cadre de ce forum un dialogue méditerranéen ayant permis de discuter des problématiques et des défis de la région afin de pouvoir proposer des programmes communs notamment pour

le financement des projets entre les quatre pays. Selon elle, la première réunion a eu lieu l'année dernière à Rome alors que la deuxième aura lieu cette année en Tunisie et va porter sur le changement climatique, l'innovation et la mobilisation des ressources.

Elle a également évoqué le fonds de co-investissement initié avec Bpifrance et permettant de financer les PME françaises qui veulent s'installer en Tunisie et les PME tunisiennes qui veulent s'installer en France, faisant remarquer que l'impact de ce projet a été très important en termes de transfert technologique et d'emploi. Et d'ajouter que la CDC est en train de discuter pour lancer un fonds beaucoup plus important permettant d'affirmer l'ancrage de notre positionnement dans l'espace euro-méditerranéen.

La Caisse se prépare également à organiser, en novembre prochain, le forum méditerranéen sur



Nejia Gharbi

l'intelligence artificielle avec la participation des acteurs des pays du Nord et de Sud de la Méditerranée. La CDC travaille actuellement sur la stratégie nationale de l'IA comme un potentiel très important. Selon elle, la Tunisie est au top 10 en termes de valeur de l'écosystème de l'innovation et dans le Top 3 en termes de talents.

Elle a par ailleurs indiqué que l'accès au financement et au marché demeurent des problèmes majeurs devant les PME tunisiennes et les startups : « Le secteur bancaire et plusieurs institutions sont en train de financer de moins en moins les PME », a soutenu Nejia Gharbi, avant d'appeler à travailler davantage sur les instruments de financement et surtout sur des collaborations avec des partenaires comme la BEI et l'UE. Outre l'accès au financement, elle a noté que la question des talents est un sujet qui doit être discuté.

« Aucun intérêt européen derrière les projets financés en Tunisie »

De son côté, Jean-Luc Revéreault, représentant de la BEI pour l'Algérie et la Tunisie, a déclaré que la coopération entre l'UE et la Tunisie se focalise sur deux secteurs prioritaires, témoignant de la volonté d'intégration entre la Tunisie et l'UE.



Jean-Luc Revéreault

Il a rappelé que la BEI finance en Tunisie des projets dans tous les secteurs d'activité mais tout en privilégiant ceux qui présentent un potentiel d'intégration beaucoup plus important. Le premier domaine est le financement des PME tunisiennes, à travers la mise en place des lignes de crédit au profit du secteur bancaire et à travers des investissements dans des fonds permettant de renforcer les fonds propres des PME tunisiennes qui font face à un problème d'accès au financement et de fonds propres limités. La BEI offre aussi depuis longtemps de l'assistance technique pour aider les PME à évoluer sur le chemin de bancabilité, selon ses dires.

Le responsable à la BEI a par ailleurs annoncé

la mise en place d'un certain nombre d'instruments destinés à la fois à créer de la liquidité à travers des lignes de crédit en faveur des PME tunisiennes. Une ligne de crédit de 170 Millions d'euros qui sera complétée par deux autres de l'AFD et de la KfW, sera déployée dans les semaines qui viennent et va permettre aux PME tunisiennes, notamment celles impactées par le Covid et la crise en Ukraine, de repartir avec des conditions de crédit plus favorables. Ainsi, 8 millions d'euros seront mobilisés par l'UE au profit des banques tunisiennes pour pouvoir, à leur tour, accorder des crédits aux PME qui ne sont pas éligibles aux crédits classiques, mais tout en ciblant les PME qui sont exportatrices vers l'Europe dans trois secteurs : agriculture, textile et automobile. Et de rappeler que ce financement va aider ce type d'entreprises à exporter plus facilement puisqu'à partir de 2026, les sociétés qui exportent vers l'Europe seront impactées par la taxe carbone aux frontières.

Le deuxième élément de l'accompagnement, selon ses dires, vise à permettre à ces entreprises de mieux se positionner dans la chaîne de valeur et de valoriser leurs produits plutôt qu'être de simples sous-traitants de groupes étrangers notamment européens, appelant à titre d'exemple de valoriser le secteur du phosphate et des mines tunisien d'autant plus qu'il est sur la liste des matériaux que l'UE cherche à se procurer à travers le monde.

Il a en outre souligné que le deuxième domaine de coopération porte sur les infrastructures où l'UE et la BEI agissent conjointement pour renforcer la connectivité, citant ELMED, le projet stratégique à la fois pour la Tunisie et l'UE. Selon lui, c'est une première qu'un projet non européen fait l'objet d'un soutien massif des bailleurs de fonds européens et de la commission européenne. Il a aussi cité le projet Medusa, le plus long câble sous-marin reliant les deux rives de la Méditerranée.

Il a tenu par ailleurs à préciser que la BEI opère en Tunisie comme étant une banque de développement et aucun intérêt européen derrière les projets financés par la BEI en Tunisie. Le seul objectif est que le projet soit bénéfique pour le développement du pays : « Peut-être que nous vivons un changement où l'intérêt européen devrait être évident mais jusqu'à maintenant ce n'est pas le cas. La Tunisie reste un bénéficiaire ultra privilégiée du soutien européen ».

Il a, à cet égard, assuré que la taxe carbone est une taxe imposée plutôt aux entreprises européennes



que tunisiennes et du coup elle va impacter principalement les entreprises européenne qui, à leur tour, pourraient probablement la répercuter sur leurs sous-traitants qui ne respectent pas les normes.

« On ne peut pas se réjouir des résultats... »



Abdelkader Boudriga

De son côté, Abdelkader Boudriga, président du Cercle des financiers, a déclaré que le bilan de la coopération entre la Tunisie et l'UE est peu satisfaisant et qu'on ne peut pas se réjouir des résultats : « Trop peu a été fait pour fêter convenablement le 30^e anniversaire de la signature de l'Accord d'association entre la Tunisie et l'UE », a-t-il estimé, évoquant ce qui a été fait avec l'Espagne ou encore avec le Portugal et la Serbie en matière de coopération mais aussi avec l'Allemagne de

l'Est où les fonds sont versés de manière exceptionnellement généreuses, depuis 30 ans.

Il s'est interrogé par ailleurs sur le fait qu'on n'est pas arrivé jusqu'aujourd'hui à créer un vrai espace de coopération et de prospérité alors que naturellement la Tunisie est stratégiquement et historiquement, le berceau des civilisations méditerranéennes : « On était incapable de le faire et la responsabilité est partagée. La coopération entre la Tunisie et l'Europe a été dictée par des impératifs internes de chaque pays mais aussi des contraintes. Cette logique a débouché dans un premier temps sur une sorte de coopération qui obéit à cette idée de normalisation et de convergence vers les normes et les règles européennes », a-t-il expliqué.

Boudriga a en outre indiqué que la coopération entre la Tunisie et l'Europe a été construite sur une logique qui ne correspond pas évidemment à une dynamique naturelle, faisant remarquer que le problème des PME tunisiennes aujourd'hui n'est pas l'accès au financement mais plutôt d'accès au marché. Il ne faut pas, selon lui, chercher à s'intégrer dans les chaînes de valeur européennes, pour pouvoir tirer profit et exporter. Il faut plutôt construire un avenir partagé fondé sur des conceptions et des réalités correspondant à des impératifs européens mais également tunisiens. « L'Europe a besoin de changer de posture et la Tunisie d'attitude et de façon de faire », a-t-il encore dit.

« Dans l'état actuel des choses, on est en train d'aller vers un scénario transactionnel qui n'est bénéfique ni pour la Tunisie ni pour l'Europe, il faut

changer les approches méthodologiques, les mécanismes et les instruments en place », a-t-il soutenu, avant d'ajouter que la guerre des talents est un autre défi qui doit être mis sur la table des discussions.

« Beaucoup de choses devraient être ajustées... »



Abdelaziz Rassaa

Ancien ministre de l'Industrie et de la Technologie et aussi modérateur de ce panel, Abdelaziz Rassaa a déclaré que la Tunisie, par comparaison avec plusieurs autres pays, n'a pas de problème par rapport à la taxe carbone, mais cela n'empêche que beaucoup de choses devraient être ajustées et améliorées indépendamment de toutes les problématiques climatiques qui se posent dans le monde dans la mesure où la pollution devient aujourd'hui une responsabilité mondiale.

Du point de vue financement européen, il a estimé que les choses ont bien avancé notamment au niveau industriel, mais il y a des enjeux et des défis à relever : « Le marché est très important mais il faut juste savoir où on veut aller et quelles sont les pistes pour développer cet espace méditerranéen : « Il y a beaucoup de défis qui interpellent à réfléchir ensemble surtout que les deux rives de la Méditerranée sont vraiment en train de s'éloigner l'une de l'autre », a-t-il encore dit.

« Les relations entre la Tunisie et l'UE sont traditionnelles, mais il faut engager des discussions pour équilibrer un peu le cadre des échanges notamment ceux autour de plusieurs questions à l'instar de l'ALECA et des défis climatiques ».

Lors du débat, les participants ont évoqué l'hémorragie de compétences qui se fait au profit du Nord, résultant ainsi un déficit au niveau des talents, d'où l'enjeu de bien gérer la question.

L'autre défi est en rapport avec la technologie, l'innovation, la cybersécurité et les nouvelles technologies, mais aussi la délocalisation des startups tunisiennes.

Les différents intervenants se sont mis également d'accord sur le fait qu'il est difficile aujourd'hui, de décider des nouvelles orientations et de prendre éventuellement les bonnes décisions. ■





Coopération universitaire et recherche scientifique

État des lieux et solutions possibles

Modéré par Houbeb Ajmi, directrice générale du groupe Honoris/Tunisie, et Chadly Dziri, professeur émérite en chirurgie générale, ce panel a exploré les opportunités des programmes européens (Erasmus+, Horizon Europe) et les besoins spécifiques de l'enseignement supérieur tunisien, en écho aux constats de l'analyse de 2021. Quelle est votre vision de l'université du futur et comment évaluer la coopération entre la Tunisie et l'Union européenne dans le domaine universitaire ? sont les principales questions posées aux panélistes.

PAR SOUHIR LAHIANI

Le panel a dressé un diagnostic préoccupant de l'université publique tunisienne, confrontée à des défis structurels majeurs :

Déclin de l'université publique : Avec un budget

limité à 0,7 % du PIB en 2020 pour l'enseignement supérieur et la recherche, les universités publiques souffrent d'un sous-financement chronique, d'infrastructures vétustes et d'une baisse de la qualité de l'enseignement, limitant leur capacité



Chadly Dziri

à former des diplômés compétitifs. **Montée du secteur privé :** Les universités privées, mieux financées et davantage alignées sur les besoins du marché (commerce, ingénierie), attirent un nombre croissant d'étudiants. Elles négligent cependant les sciences humaines et sociales, essentielles au développement social.

Problèmes structurels : La bureaucratie, la centralisation excessive et l'inadéquation des formations avec les réalités économiques entravent

l'employabilité des diplômés. Le système LMD (Licence-Master-Doctorat), mal adapté, est critiqué pour son manque de flexibilité.

Faiblesse de la recherche et de l'innovation : Les laboratoires publics, sous-équipés, produisent peu de brevets. Les chercheurs font face à des obstacles administratifs et à un manque de reconnaissance internationale.

Mobilité et internationalisation

limitées : Les programmes européens comme Erasmus+ et Horizon Europe offrent des opportunités, mais leur accès est entravé par des lourdeurs administratives et un manque de coordination.

Sans réformes profondes, l'université publique risque de perdre son rôle central, tandis que le secteur privé, malgré sa croissance, ne peut répondre seul aux besoins nationaux.



Houbeb Ajmi

Idées clés partagées par tous les panélistes

- **Renforcer l'innovation :** Intégrer les technologies émergentes (IA, plateformes hybrides) dans l'enseignement et la recherche.
- **Encourager l'entrepreneuriat :** Transformer les jeunes chercheurs en entrepreneurs via des hubs et incubateurs.
- **Moderniser les méthodes pédagogiques :** Aligner les formations sur les besoins du marché pour améliorer l'employabilité.
- **Élaborer une feuille de route :** Définir une

stratégie claire pour une gouvernance universitaire moderne et internationalisée.

Valoriser les sciences humaines : Redonner une place centrale aux disciplines sous-représentées, comme les sciences humaines et sociales.

Naceur Ammar, ancien ministre, président de l'école d'IA Prestini

Dans le cadre de l'industrie 4.0, la convergence des technologies (nanotechnologies, biotechnologies, IA, sciences cognitives) redéfinit le marché du travail, avec 80% des métiers actuels inexistantes il y a dix ans. L'université tunisienne, ancrée dans le modèle conservateur de Jules Ferry, propose des programmes rigides, inadaptés à un monde volatil. Le système LMD, mal implémenté, a aggravé le chômage et réduit les compétences scientifiques.

Une réforme dès l'école primaire est nécessaire, avec des approches interdisciplinaires (médecin-ingénieur, pharmacien-ingénieur) et des parcours personnalisés tenant compte des aspirations des apprenants. L'intégration de l'IA et des plateformes hybrides (présentiel/distanciel) doit transformer l'enseignement. Les universités doivent devenir inclusives, entrepreneuriales et digitales, en formant des compétences plutôt que des métiers figés. La Tunisie, forte de son héritage en mathématiques et informatique, doit investir dans l'éducation pour viser un marché global, tout en repensant le statut des universités privées pour mieux répondre aux besoins économiques.



Naceur Ammar

Téja Maherzi Zahar

La recherche tunisienne doit s'appuyer sur des réseaux internationaux (Afrique, Asie) et promouvoir la co-tutelle doctorale. La digitalisation est cruciale, mais freinée par le sous-financement, les lourdeurs administratives et les défis interculturels. La reconnaissance des équivalences par le ministère reste problématique.

Une gouvernance universitaire efficace, une assurance qualité renforcée et des partenariats avec des



institutions internationales de référence sont essentiels pour valoriser la recherche. La création de hubs et d'incubateurs régionaux permettrait de rapprocher l'université du monde économique, comblant le fossé avec le secteur privé, qui domine l'innovation, selon l'analyse.



Téja Maherzi Zahar

Une restructuration globale de la recherche est nécessaire, avec un accent sur les brevets et l'investissement dans les laboratoires, y compris dans les universités privées. Les cadres légaux doivent être révisés pour encourager l'innovation, et les chercheurs doivent publier davantage pour gagner en visibilité internationale.



Ameer Cherif

Abderrazek Hachani, chargé de mission Innovation au groupe Esprit



Abderrazek Hachani

La recherche tunisienne manque de création de valeur et d'innovation. Un partenariat renouvelé avec l'UE doit préserver la souveraineté numérique tout en modernisant les programmes universitaires. Les universités doivent s'aligner sur les besoins du marché

via des hubs et des accréditations basées sur une matrice de compétences. Les chercheurs doivent devenir entrepreneurs, en collaborant avec les industriels et en intégrant des incubateurs. Les contraintes techniques et juridiques nécessitent une réforme des cadres réglementaires.

Ameer Cherif, président de l'Université de La Manouba

Les classements internationaux (Shanghai, U.S. News, Times Higher Education 2025) révèlent un retard tunisien, avec des scores de 40 à 50 % par rapport aux standards mondiaux, en raison de critères souvent déconnectés des réalités locales. Ces classements évaluent l'enseignement, la recherche, l'impact industriel et l'internationalisation. Les sciences humaines et sociales, sous-représentées, sont marginalisées, comme le souligne l'analyse de 2021.

Adel Ben Youssef, professeur associé à l'Université Côte d'Azur

Après 30 ans de partenariat avec l'UE, le manque de redevabilité est un obstacle majeur. La Tunisie a bénéficié de l'encadrement européen, mais le système LMD a réduit l'autonomie des universités, un point critique partagé avec l'analyse de 2021. Contrairement à la France, où les contraintes budgétaires n'empêchent pas une production scientifique solide, la Tunisie privilégie les articles scientifiques aux brevets. La mobilité des chercheurs et la création de campus urbains, intégrés aux dynamiques locales, sont essentielles. Une coévolution entre la Tunisie et l'UE, basée sur des transferts bidirectionnels, est nécessaire pour aligner les compétences sur les besoins du marché.

La coopération scientifique a permis des publications conjointes et des échanges, mais l'adoption du LMD a montré ses limites. Les universités doivent intégrer les technologies émergentes, comme l'IA, pour améliorer l'insertion professionnelle.

Mohamed Ameer (non panéliste)

Les enseignants souffrent d'un triple malaise : surcharge de travail, manque de temps et pression pour publier. La recherche appliquée doit être exportée, et les financements pour les projets concrets doivent être renforcés, un constat aligné avec l'analyse de 2021.

Pour conclure, le Forum REALITES 2025 converge sur la nécessité d'une réforme profonde de l'enseignement supérieur tunisien, en parti-



culier de l'université publique, confrontée à un sous-financement, à une bureaucratie paralysante et à une déconnexion avec le marché du travail. Les solutions proposées incluent :

- Une réforme des méthodes pédagogiques, intégrant l'IA et des approches interdisciplinaires.
- La transformation des chercheurs en entrepreneurs via des hubs et incubateurs.
- Le renforcement des partenariats internationaux, notamment avec l'UE, pour améliorer la mobilité et l'accès aux standards mondiaux.
- Une revalorisation des sciences humaines et sociales, essentielles au développement sociétal.
- Une gouvernance modernisée et un investissement accru dans la recherche et les brevets.

Un partenariat renouvelé avec l'UE, centré sur l'équité, la souveraineté numérique et une co-évolution mutuelle, est crucial pour faire de l'université tunisienne une institution inclusive, digitale et alignée sur les défis du 21^e siècle. En tirant parti des programmes européens (Erasmus+, Horizon Europe) et en menant des réformes structurelles, la Tunisie peut revitaliser son enseignement supérieur et renforcer son positionnement international.

Notes

1-Le classement de Shanghai, ou Academic Ranking of World Universities (ARWU), est un classement international des universités établi par l'Université Jiao Tong de Shanghai. Il se base sur

des critères tels que les publications scientifiques, la qualité des chercheurs, et la contribution à la recherche. Le classement de Shanghai est particulièrement connu pour être un des plus anciens et des plus influents dans le monde

2-U.S. News & World Report Best Global Universities Ranking est un classement annuel des meilleures universités mondiales. Le 28 octobre 2014, US News, qui a commencé à classer les universités américaines en 1983, a publié son premier classement mondial, évaluant 500 universités dans 49 pays.

3-Times Higher Education World University Rankings est un classement mondial des meilleures universités. Les critères de classement incluent la qualité de la recherche, l'internationalisation et la qualité de l'enseignement.

The Times Higher ou The THES, est un journal basé à Londres spécialisé dans le domaine des études supérieures fondé en 1971 sur le modèle de Times Educational Supplement par The Thomson Corporation, qui possédait alors Times Newspaper Ltd. Racheté en 1981 par News Corporation, le groupe est revendu au fonds d'investissement Exponent en octobre 2005, puis à Charterhouse Capital Partners en mai 2007

4- Le système LMD (Licence-Master-Doctorat) est une réforme de l'enseignement supérieur qui a pour objectif d'harmoniser les études supérieures en Europe et de faciliter la mobilité des étudiants. Ce système est une formation en trois grades :

Licence (bac + 3 ans) ; Il existe 2 types de licences : Licence Fondamentale et Licence Appliquée. Mastère (bac + 5 ans) ; Le diplôme national de mastère dans le système « LMD » est subdivisé en mastère professionnel et mastère de recherche et ce, dans une seule ou dans plusieurs mentions cohérentes entre elle. Doctorat (Bac+8). ■





Coopération énergétique et environnementale

Des perspectives encourageantes

Réunis autour d'un thème d'une importance cruciale, à savoir "l'énergie et l'environnement", des experts, des responsables des institutions publiques et privées et des acteurs économiques mais également diplomatiques des deux rives de la Méditerranée ont débattu de plusieurs questions portant notamment sur le partenariat euro-méditerranéen en matière de transition énergétique et de décarbonation.

PAR MOHAMED ALI BEN SGHAÏER

Dans l'objectif de faire profiter au maximum l'assistance des témoignages et des expertises des panélistes, le consultant et expert en énergie de renommée internationale, Ezzeddine Khalfallah, a fait de ce panel dédié à cette question d'actualité brûlante un



Ezzeddine Khalfallah

espace de débat et d'échange entre les participants et ce, à travers des questions bien ciblées.

Coopération énergétique : état des lieux

Prenant la parole, l'ambassadeur d'Italie en Tunisie, Alessandro Prunas, a mis en relief les relations historiques entre son pays et la Tunisie en matière de coopération énergétique, et ce, grâce entre autres à la proximité géographique entre les deux pays. Il a évoqué à ce propos le gazoduc Transmed, "une infrastructure stratégique et cruciale" transportant du gaz naturel en provenance d'Algérie vers l'Italie avec une capacité de transport annuelle de près de 32 milliards de mètres cubes de

gaz, ce qui permet à la Tunisie de bénéficier d'une redevance fixée à 5,25% par an. Le diplomate italien a passé en revue également la participation d'autres sociétés italiennes dans des projets énergétiques en Tunisie à l'instar d'Ansaldo, un constructeur de centrales électriques

ou la Snam, spécialisée dans le transport de gaz, etc. D'autres projets sont également à l'étude tels que "Medlink", de la société Zhero et qui vise à intégrer un corridor énergétique Nord-Sud via des lignes à courant continu haute tension (HVDC) pour connecter la production d'énergie renouvelable en Tunisie, ou "South2 Corridor", un projet de gazoduc hydrogène visant à transporter de l'hydrogène vert de l'Afrique du Nord vers l'Europe. S'agissant du projet ELMED, la ligne électrique qui reliera la Tunisie à l'Italie sur une longueur d'environ 220 kilomètres avec une capacité de 600 MW et une profondeur maximale d'environ 800 mètres, l'ambassadeur italien en Tunisie a considéré que ce projet qui a reçu un financement de l'ordre de 300 millions d'euros de la part de Connecting Europe Facility (programme de financement de l'Union européenne destiné à mettre en œuvre la politique des réseaux transeuropéens de l'énergie) est "stratégique tant pour l'Italie que pour l'Europe". D'ailleurs il s'agit, selon l'orateur, de la seule infrastructure en dehors des frontières européennes ayant reçu une facilité pareille de la part de l'UE, ce qui permettra de transporter de l'énergie renouvelable à partir de la Tunisie vers l'Italie. L'objectif de ce partenariat est de "trouver des bénéfices communs, de stimuler des investissements en matière d'énergie renouvelable et de contribuer à la souveraineté énergétique de la Tunisie". En revenant sur l'état de la coopé-



Alessandro Prunas

ration énergétique entre la Tunisie et l'Union européenne, l'ancien ministre de l'Énergie, Khaled Kaddour a passé en revue les principales étapes de ce partenariat, notamment avec l'Italie. Il a estimé que cette coopération reste "mitigée", soulignant un écart important entre les ambitions affichées et les résultats concrets. Pour illustrer ses propos, il a cité le projet d'envergure « Desertec », lancé en 2009 et visant à valoriser l'énergie solaire des déserts nord-africains et moyen-orientaux, mais qui demeure, jusqu'à présent, sans suite tangible. C'est pourquoi il est nécessaire, selon Kaddour, "de déclencher un nouveau mouvement pour la concrétisation des projets énergétiques selon une vision commune, atténuer la dépendance du secteur énergétique au carbone et potentiellement satisfaire les besoins de la Tunisie et ceux de ses voisins du Nord grâce à des ressources vertes".

De son côté, Nour El Houda Ben Jannet Allal, directrice générale de l'Organisation méditerranéenne de l'énergie et du climat (OMEC), un groupe de réflexion, d'études, de formation, et d'information sur l'énergie en Méditerranée, a souligné que cette région, qui abrite 7% de la population mondiale, représente également 7% de la demande énergétique mondiale, génère 10% du PIB global, tout en n'étant responsable que de 5% des émissions mondiales de CO₂.

En se référant aux engagements des pays de la région, à travers les contributions déterminées au niveau national, NDC, (cadres stratégiques élaborés par les gouvernements pour orienter et coordonner les efforts en matière de lutte contre le changement climatique), l'experte internationale a fait remarquer que l'Europe est sur la bonne voie en matière de transition et sécurité énergétiques. Cependant, pour les pays du Sud de la Méditerranée et d'après les scénarios envisagés, d'ici 2050 les économies de ces pays seront basées à plus de 70% sur les hydrocarbures, ce qui engendrera une dépendance énergétique accrue. Outre ce souci énergétique, l'oratrice a mis en relief la question de décarbonation basée sur la mise sur les éner-



Nour El Houda Ben Jannet Allal



Khaled Kaddour



gies renouvelables et l'efficacité énergétique. A cet effet, l'intervenante a souligné qu'"il n'y a pas d'autre choix que d'accélérer la transition énergétique" ce qui nécessite une coopération régionale. Pour sa part, Roger Alibinyana, managing director (IEMED) a souligné que la gouvernance du secteur énergétique, historiquement, a toujours été relativement faible dans l'espace euroméditerranéen. L'orateur a dans ce sens rappelé qu'aucune réunion ministérielle sur l'énergie de l'Union pour la Méditerranée (UpM) n'est tenue depuis 2021, date de la dernière réunion "tenue avant le déclenchement de ce qui est devenu l'une des pires crises énergétiques que l'Union européenne ait connues depuis des décennies, suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022".



Roger Alibinyana

En revanche, il a considéré que "la coopération technique fonctionne bien" citant plusieurs instruments et institutions qui sont actifs dans ce domaine, notamment MISO (Midcontinent Independent System Operator) et METREX, une plateforme d'échange de connaissances, d'expertises et d'expériences sur les questions métropolitaines. Pour Roger Alibinyana, il faut adopter une vision méditerranéenne partagée, qui viserait à co-construire de la valeur et de la résilience entre les rives nord et sud de la Méditerranée".

Cela dit, souligne l'intervenant espagnol, "on observe actuellement un regain d'intérêt pour la coopération bilatérale, au détriment d'une approche véritablement régionale entre l'UE et plusieurs pays du Sud méditerranéen". C'est ainsi que "certains États membres de l'UE intensifient leurs démarches bilatérales, en particulier l'Italie, qui est l'un des partenaires les plus actifs dans ses relations avec les pays du Sud méditerranéen. Cela dit, une coordination régionale s'impose "même s'il n'existe pas aujourd'hui d'appétit politique clair pour une coopération méditerranéenne structurée".

S'agissant des perspectives de coopération, l'orateur a fait savoir que "des progrès ont été réalisés, mais comme pour de nombreux pays du Sud

méditerranéen, nous devons encore améliorer la convergence réglementaire, notamment dans les marchés de l'énergie".

Ceci exige l'intensification "des investissements dans les énergies renouvelables, en particulier dans le solaire et l'hydrogène vert", a-t-il tenu à remarquer.

En réponse à la question portant sur les attentes des entreprises tunisiennes en matière énergétique, Fethi Hannachi, directeur général de l'Agence nationale de maîtrise de l'énergie, acteur incontournable dans la décarbonation en Tunisie, a révélé que les entreprises sont confrontées à "la



Fethi Hannachi

contrainte du mix électrique tunisien qui les pénalise par rapport à leurs concurrents directs en Egypte, au Maroc ou en Jordanie". Cela incombe aux responsables de "trouver des solutions et des mécanismes spécifiques afin de répondre aux attentes de ces entreprises tunisiennes mais également d'avoir une vitesse similaire à celle des concurrents directs", précise-t-il. Pour ce faire, le premier responsable de l'ANME a évoqué la mise en place d'un ensemble de mécanismes pour répondre rapidement aux attentes des entreprises. Plusieurs mesures ont été adoptées dont des facilités au niveau de l'investissement à travers des mécanismes appropriés, l'intervention du Fonds de transition énergétique, des facilités procédurales, un accompagnement de proximité offert par l'ANME ainsi que des solutions de mutualisation à travers l'aménagement des sites mutualisés pour les entreprises. Fethi Hannachi a dans ce même ordre d'idées mis en avant les efforts déployés pour sensibiliser les entreprises à "transformer les risques liés à la décarbonation en vraies opportunités commerciales".

Par ailleurs, le DG de l'ANME a mis en relief la coopération avec l'Union européenne en ce qui concerne notamment le MACF (Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières), visant à lutter contre les fuites de carbone, "mais également pour se rapprocher des entreprises européennes qui ont commencé déjà leur processus de décarbonation et ce, dans l'objectif de transmettre cette



démarche et influencer leurs chaînes d'approvisionnement constituées essentiellement d'entreprises basées entre autres en Tunisie". L'orateur a appelé les partenaires européens à "travailler ensemble sur la question de décarbonation et à mobiliser des sources de financement climatique afin de répondre à ce souci".

Impulser l'intégration régionale, l'inclusion et l'équité pour une coopération énergétique émergente

Pour l'objectif d'instaurer une stabilité dans la région, facteur fondamental pour maintenir une bonne relation énergétique entre les partenaires des rives nord et sud de la Méditerranée, Alessandro Prunas estime que l'Italie a intérêt "à promouvoir une coopération équitable et stable". Ceci nécessite l'adoption d'une approche inclusive et ce, à travers les communautés locales qui devront être impliquées dans cette "4e révolution industrielle". Pour le diplomate italien, il existe en Tunisie un énorme potentiel local pouvant à travers l'innovation favoriser l'inclusion et l'équité. L'UE à travers l'Italie devrait, ainsi, avoir l'ambition de transformer la Tunisie un hub énergétique en Afrique pour promouvoir cette relation énergétique.

Mieux encore, pour Nour El Houda Ben Jannet Allal, l'intégration régionale constitue la meilleure voie pour atteindre les objectifs fixés dans le cadre de la coopération. Elle souligne que cette approche permettrait à l'ensemble des pays de progresser collectivement, d'autant que les pays du Sud disposent de nombreuses opportunités mais nécessitent des financements massifs — estimés à 7 000 milliards de dollars d'ici 2050 — pour parvenir à la neutralité carbone. Dans ce contexte, la création d'un marché énergétique intégré entre

les pays méditerranéens apparaît comme une priorité incontournable pour réduire la dépendance énergétique et garantir la sécurité énergétique de la région.

De son côté Roger Alibinyana qui considère que la situation actuelle est encore plus complexe qu'il y a trente ans estime qu'il est impératif de "donner une nouvelle impulsion à une coopération régionale fondée sur des approches innovantes".

Dans cette optique, il appelle à réinventer les mécanismes de coopération, notamment en s'appuyant sur les conseils d'associations, les cadres existants et les instruments issus de la politique européenne de voisinage. Selon lui, cela représente un chantier majeur, en particulier dans le domaine de l'énergie.

C'est pourquoi il insiste sur la nécessité d'élaborer une vision régionale partagée, condition essentielle pour « avancer ensemble et réussir ensemble ».

L'expert espagnol souligne également que la transition énergétique doit être mutuelle, équitable et intégrée. Il ne s'agit pas uniquement de produire de l'énergie propre, mais bien de réaliser une véritable transition climatique, prenant en compte ses dimensions économiques, sociales et environnementales.

Par ailleurs, en réponse à la question posée par le modérateur à propos de la contribution du partenariat tuniso-européen à la concrétisation de la vision stratégique tunisienne fondée sur la sécurité énergétique, l'équité énergétique et la gouvernance, et le développement durable, l'ancien ministre de l'Énergie, Khaled Kaddour, a considéré que dans un contexte où le secteur énergétique est "mondialisé" et lié étroitement aux "incertitudes géo-économiques", la sécurité énergétique "demeure un défi majeur pour la Tunisie notamment en matière d'approvisionnement continu en produits pétroliers et en électricité". L'expert international a, à cet effet, établi un constat alarmant de la situation énergétique dans notre pays mentionnant que le taux d'indépendance énergétique n'est que de 39% en mars 2025, alors que le gaz reste la seule source de production d'électricité (95%) avec également un seul fournisseur (2/3 de la consommation).

Khaled Kaddour a appelé à la recherche des "solutions innovantes et durables par l'élaboration d'une vision globale avec une approche participative dont l'objectif est de permettre à tous les Tunisiens l'accès à une énergie abordable, sûre, com-



pétitive et durable”. Ceci s’inscrit dans le cadre de la vision globale susmentionnée et ayant comme ambition de “faire l’équilibre entre ses trois fondements”, à savoir la sécurité de l’approvisionnement énergétique à moyen et à long terme, un facteur clé de la sécurité nationale, l’équité énergétique et la protection des couches sociales vulnérables contre la précarité énergétique et le développement durable basé sur la compétitivité de l’économie nationale par le rythme d’intégration des énergies renouvelables.

Kaddour, également docteur en prospective, a fait remarquer que pour répondre aux préoccupations de la population, un travail sur plusieurs temporalités et horizons a été élaboré. En effet, la période 2025-2026 est dédiée à “l’action directe et immédiate caractérisée par la régulation du système et la révision des aspects juridiques afin d’encourager l’exploration et la production des hydrocarbures et par l’accélération de la mise en œuvre des projets des énergies renouvelables et de l’efficacité énergétique”. Tandis que, la période 2027-2030

devrait être marquée par l’impulsion de l’exploration et de la production des hydrocarbures et par les travaux de mise à niveau des infrastructures électriques de transport, de stockage et de positionnement géopolitique dans le marché régional ainsi que le lancement de la deuxième génération des projets de l’énergie propre. Le dernier horizon, celui de 2050, sera caractérisé par “de possibles ruptures sociales et sociologiques avec une possible convergence vers un modèle d’énergie propre et autonome respectant l’environnement”. La concrétisation de cette vision nécessite, selon Kaddour, “une coopération régionale stable et fiable” et ce, à travers une meilleure coordination des politiques nationales notamment en matière d’approvisionnement, de production, de transport, d’exportation du gaz, d’accélération des liaisons électriques et d’investissement dans les énergies propres et renouvelables. Cette coopération peut prendre plusieurs formes notamment “un pacte de partenariat vert avec l’Europe” permettant de lutter contre le dérèglement climatique, la protection de l’environnement et la stimulation de l’économie verte. Ceci serait valable notamment par l’accélération de l’accès aux technologies énergétiques avancées telles que l’énergie renouvelable, la mobilité électrique, l’hydrogène, etc. Repenser et activer l’interconnexion électrique figure aussi sur la liste des priorités pour une meilleure coopération dans le Bassin méditerranéen, estime l’orateur. Ce qui permettra de valoriser la position de la Tunisie en tant que pays de transit. S’agissant de la transition énergétique, Fethi Hannachi a souligné l’importance d’une interconnexion solide entre les deux rives de la Méditerranée, en tenant compte des spécificités propres à chaque pays. ■



طاقتنا تتجدد مننا، لينا





Au-delà des frontières

Sortir de l'obsession sécuritaire et repenser le partenariat

« **La question migratoire est au cœur des négociations entre la Tunisie et l'Union européenne** ». C'est par ces mots que Slim Tlatli, ancien ministre du Tourisme et modérateur, a ouvert la séance dédiée aux enjeux migratoires et sécuritaires. Selon lui, les dynamiques migratoires entre les deux rives de la Méditerranée sont multidimensionnelles : humaines, économiques, sociales et politiques d'où l'importance d'une réflexion pragmatique, tournée vers des solutions durables.

PAR HAJER BEN HASSEN

Au-delà du bilan de la coopération migratoire entre la Tunisie et l'UE, cette séance a permis de réfléchir sur les perspectives d'un partenariat plus équilibré, à même de concilier les impératifs sécuritaires des uns avec les aspirations de mobilité des autres. Fatma Raach, docteure en droit public, a contextualisé la question de la mobilité dans les accords d'association entre la Tunisie et l'UE. Elle



Fatma Raach

a souligné que ces accords, à dominante économique, ne comportent pas de dispositions explicites sur la libre circulation des personnes, contrairement à celles sur la libre circulation des marchandises. Cela traduit, selon elle, une logique libérale qui favorise les

échanges économiques au détriment de la mobilité humaine.

Elle a noté que deux éléments relatifs à la mobilité figurent dans ces accords, à savoir les droits des travailleurs tunisiens, alignés sur les normes internationales et la coopération universitaire et scientifique mentionnée dans l'article 47. Ces droits garantissent aux migrants tunisiens les mêmes protections que les travailleurs nationaux, mais sans pour autant préciser les mécanismes permettant l'accès effectif au territoire européen. Elle a expliqué qu'historiquement, les modalités d'accès à l'emploi et au territoire sont généralement traitées dans des accords bilatéraux entre la Tunisie et l'Etat membre de l'UE.

Une coopération migratoire dominée par l'agenda sécuritaire ?

Elle a également rappelé que, si la coopération en matière migratoire existe bel et bien, elle ne découle pas directement des accords d'association, mais plutôt de cadres ultérieurs comme la politique de voisinage dès 2005, puis le partenariat pour la mobilité en 2014. Cette évolution est liée au contexte postrévolutionnaire en Tunisie et à la hausse des migrations irrégulières vers l'Europe. Ce partenariat s'est donc recentré sur la gestion des frontières, l'échange d'informations sécuritaires et l'achat de matériel de surveillance, au détriment du développement et des formes de mobilité régulière comme la migration circulaire. De plus, la politique des visas, de plus en plus restrictive, a limité l'accès à l'Europe même pour des catégories qualifiées.

Elle a aussi insisté sur les difficultés rencontrées dans la coopération scientifique, malgré l'existence de programmes comme Erasmus ou Horizon Europe. Les lenteurs administratives en Tunisie,

liées aux règles de gestion des finances publiques, freinent la mise en œuvre des projets. Une fois les fonds européens versés, ils sont soumis à des règles de comptabilité nationales inadaptées, créant des inégalités d'accès entre chercheurs d'où l'importance d'harmoniser la législation et les règles de gestion des projets européens.

Fatma Raach a conclu que la coopération en matière de mobilité a évolué selon les conjonctures politiques, passant de l'intérêt pour la main-d'œuvre tunisienne en UE à un recentrage à partir de 2015 sur la sécurité et le contrôle migratoire, impactant des secteurs aussi vitaux que la recherche scientifique.

Réagissant à l'intervention de Fatma Raach soulevant la question de la mobilité humaine, Slim Tlatli a évoqué les défis de cette mobilité, dont en particulier la problématique de l'obtention des visas pour les étudiants tunisiens admis dans des programmes d'excellence comme Campus France. Au-delà des visas, Tlatli a alerté sur l'ampleur dramatique de la fuite des cerveaux, citant les départs massifs de médecins et d'ingénieurs, formés aux frais de l'Etat tunisien d'où l'urgence d'une réflexion partagée entre la Tunisie et l'UE pour créer des opportunités locales et retenir les talents, dans une logique de partenariat gagnant-gagnant.

Alessandra Briganti, journaliste à l'agence italienne ANSA, a retracé l'évolution de la politique migratoire de l'UE, marquée par un tournant sécuritaire ces dernières années. Revenant sur la crise des réfugiés de 2015-2016, elle a expliqué comment cet épisode a mis en lumière les vulnérabilités du système européen d'asile et déclenché des divisions entre Etats membres. Depuis, l'UE a cherché à contenir les flux migratoires, notamment en externalisant la gestion des frontières vers des pays tiers comme la Turquie. Mais selon elle, la montée de l'extrême droite en Europe a radicalement influencé



Alessandra Briganti

les partis politiques traditionnels, qui ont durci leur position. Le nouveau pacte sur la migration et l'asile, adopté en 2024 dans l'objectif affiché de contenir cette poussée populiste, symbolise ce basculement.

La journaliste a éga-



lement critiqué les récents accords signés par l'UE avec des pays comme la Tunisie ou l'Égypte, soulignant les violations des droits humains qu'ils engendrent. Elle a particulièrement insisté sur le cas tunisien, devenu un « modèle » pour d'autres partenariats. Elle a mis en garde contre un partenariat réduit à la seule question migratoire, au risque de négliger d'autres dimensions fondamentales : économiques, sociales et environnementales. Elle a appelé à adopter une vision à long terme, fondée sur une coopération équilibrée et sur le respect mutuel, plutôt que sur la seule gestion à court terme des flux migratoires.

Repenser la coopération

De son côté, l'ambassadrice des Pays-Bas en Tunisie Josephine Frantzen a souligné que l'accord d'association entre la Tunisie et l'Union européenne, signé il y a 30 ans dans un contexte très différent, n'a pas suffisamment évolué face aux nouveaux défis. Elle insiste sur la nécessité d'une coopération renforcée, notamment en matière migratoire, car les enjeux, bien



Josephine Frantzen

que parfois spécifiques à chaque partie, sont largement partagés. Elle a rappelé que la migration est un phénomène ancien et inévitable, alimenté par les conflits, les inégalités économiques et le dérèglement climatique.

Il s'agit selon elle d'un phénomène constant, amplifié ces dernières années par des crises successives ayant favorisé la montée de l'extrême droite en Europe, prônant des politiques sécuritaires strictes.

Selon elle, l'immigration ne se résume pas à l'irrégularité mais englobe aussi le besoin de mobilité « légale » et la lutte contre la fuite des cerveaux en Tunisie.

L'ambassadrice a rappelé que le mémorandum d'entente signé en 2023 vise une coopération globale entre l'UE et la Tunisie, bien au-delà de la seule question migratoire. L'immigration constitue un pilier important parmi cinq, aux côtés de la coopération économique, énergétique, commerciale, scientifique et sur la mobilité.

« Il est faux de réduire l'intérêt de l'UE à la seule question migratoire, même si celle-ci reste un enjeu central », a-t-elle affirmé.

Josephine Frantzen a souligné que la coopération migratoire nécessite des efforts conjoints, saluant les efforts fournis par la Tunisie en matière de gestion des frontières ayant contribué à la diminution des départs irréguliers vers l'Europe. Elle a insisté sur la nécessité de poursuivre ce travail commun, tout en veillant à ce que les flux migratoires se fassent de manière digne et humaine.

D'autre part, l'ambassadrice a souligné qu'il existe énormément d'opportunités autour de « l'admission légale », en insistant sur la nécessité de mieux répondre aux besoins du côté tunisien par des possibilités d'immigration régulière, avec des visas et des dispositifs qui fonctionnent mieux au sein de l'UE. Elle a aussi évoqué le concept de « nearshoring », qui permettrait non seulement de maintenir les talents en Tunisie grâce à l'installation d'entreprises européennes créant de l'emploi et partageant leur savoir-faire, mais aussi de développer une migration circulaire, offrant aux jeunes la possibilité d'acquérir une expérience à l'étranger et de revenir contribuer à la croissance économique de leur pays.

Selon la diplomate, ces possibilités doivent être développées conjointement, à travers un travail et un dialogue constructif entre l'UE, ses États membres et la Tunisie. « Face à une crise migratoire complexe, nous serons beaucoup plus forts en trouvant ensemble des réponses et en identifiant les possibilités de coopération », a-t-elle conclu.

Réagissant à l'intervention de l'ambassadrice, Slim Tlatli a mis l'accent sur l'opportunité que représente le « nearshoring », soulignant qu'après la crise du Covid, l'UE a pris conscience de sa vulnérabilité industrielle, ce qui ouvre la voie à une coopération plus résiliente avec des partenaires proches comme la Tunisie. Il a toutefois insisté sur la nécessité d'évoluer vers une plus grande complexité économique pour retenir les talents et sortir d'un modèle basé sur une main-



Slim Tlatli

d'œuvre peu qualifiée, appelant à un partenariat gagnant-gagnant.

Des alternatives à envisager pour un partenariat plus équilibré

Ouvrant le débat, Senen Florensa, président de l'IEMed, s'est étonné de l'incapacité persistante à améliorer la gestion de l'immigration régulière, notamment pour les profils qualifiés comme les professeurs ou les industriels. Il a dénoncé l'absurdité de certaines procédures obligeant les gens à supplier à chaque fois une ambassade pour obtenir un visa.

Il a rappelé que la Tunisie, tout comme le Maroc, n'est plus un pays d'immigration massive vers l'Europe en raison de la transition démographique désormais achevée, mais qu'elle est devenue à la fois un pays de transit et de destination, notamment pour les migrants d'Afrique subsaharienne. Il a souligné que ces migrations récentes sont souvent liées à des contextes de guerre, d'instabilité et de violence, bien différents des flux migratoires classiques. Il a évoqué la crise de 2015 en Europe, causée par l'explosion du conflit syrien, qui a poussé plus d'un million de personnes à fuir vers l'Europe rappelant à cet effet l'accord entre l'UE et la Turquie pour contenir les flux migratoires.

Senen Florensa a souligné que, sans amélioration de la sécurité et du développement économique et social en Afrique subsaharienne, la situation migratoire deviendra ingérable, aussi bien pour l'Europe que pour les pays du Nord de l'Afrique. Il a insisté sur la nécessité d'un effort massif financier, politique et même militaire pour s'attaquer aux causes profondes des migrations forcées, appelant à une prise de conscience collective, notamment en Europe, de l'ampleur des défis à venir. Selon lui, tant que les populations fuient des violences extrêmes et des situations désespérées, aucun dispositif temporaire ne pourra réellement les arrêter. Taïeb Zahar, président du Forum International de Réalités, a quant à lui distingué deux problématiques migratoires majeures. La première concerne les Tunisiens qui quittent le pays, notamment les compétences médicales et techniques, et la seconde est liée à la migration subsaharienne à travers la Tunisie vers l'Europe. Il a insisté sur le fait que ces deux phénomènes nécessitent des solutions spécifiques. Concernant la fuite des compétences tunisiennes, il a proposé une stratégie de formation partagée avec l'Europe : puisque cette dernière bénéficie de ces talents, elle devrait contribuer financièrement à leur formation en Tunisie. Selon

lui, la Tunisie ne peut continuer à former à perte des ressources humaines pour répondre aux besoins européens sans soutien financier structuré.

En revanche, la migration subsaharienne représente un défi d'une autre ampleur, aggravé par les conflits, les changements climatiques et la croissance démographique africaine. Il a exprimé une grande inquiétude face à l'incapacité de la Tunisie à gérer seule cet afflux massif, pointant du doigt le manque de soutien logistique et politique notant à titre d'exemple les 50 millions d'euros alloués à la Tunisie par rapport aux milliards versés à la Turquie. D'où l'urgence d'une politique migratoire cohérente, claire et responsable, adaptée à la gravité de la situation actuelle.

Naceur Ammar, ancien ministre et président de l'école d'IA Pristini, a de son côté estimé que l'expatriation massive des jeunes diplômés est motivée non pas par la recherche d'un meilleur salaire, mais par la recherche de conditions propices à l'épanouissement professionnel d'où l'urgence d'un repositionnement stratégique du pays autour d'une industrie innovante, connectée aux marchés mondiaux et tirée par des compétences tunisiennes bien formées.

Le président du cercle des financiers Abdelkader Boudriga a de son côté mis en garde contre un décrochage économique et technologique des pays du Sud, comme la Tunisie, lié à l'hémorragie des talents et à l'absence de politiques de rétention efficaces. Alors que l'Europe devra remplacer 60 millions de travailleurs d'ici 2050, elle cible non seulement les profils très qualifiés, mais aussi des métiers essentiels à l'économie (bâtiment, restauration, santé...), ce qui risque d'affaiblir les pays d'origine d'où l'urgence d'une politique de rétention du talent, soutenue par l'UE.

Le député à l'Assemblée des représentants du peuple Riadh Jaidane a estimé que la fuite des cerveaux ne doit pas être vue uniquement comme une menace, mais aussi comme une opportunité, dans la mesure où ces talents peuvent représenter la Tunisie à l'étranger et jouer un rôle actif pour son rayonnement. Toutefois, il a regretté que l'État tunisien n'ait rien fait pour les retenir ni pour les associer à sa politique de développement, appelant à une véritable stratégie d'inclusion de cette diaspora qualifiée.

Au-delà de l'enjeu sécuritaire, la question migratoire devrait être traitée sous plusieurs angles. Le partenariat entre la Tunisie et l'UE doit se fonder sur des solutions concrètes, à même de répondre aux aspirations des deux rives de la Méditerranée. ■



Tunisie-UE

Pour un partenariat réinventé, solidaire et inclusif

Pourquoi et comment repenser aujourd'hui le partenariat entre la Tunisie et l'Union européenne ? Comment en améliorer la gouvernance ? Et quelles priorités stratégiques communes définir pour les prochaines années ? Ces questions centrales ont été au cœur des échanges lors du dernier panel du 27^e Forum international de Réalités.

PAR MOHAMED ALI BEN SGHAIER

Marqué par la richesse des idées, des critiques constructives et des propositions concrètes, ce panel a rassemblé plusieurs figures de premier plan des sphères économique et politique. Parmi les intervenants : Titus Corlatean, ancien ministre des Affaires étrangères et actuel président de la Commission des Affaires étrangères du parlement roumain, ainsi que Farid Belhaj, ancien vice-président de la Banque mondiale chargé de la région MENA, sans oublier d'autres experts de renom à l'instar du modérateur du panel Slim Tlatli, ancien

ministre du tourisme. Ce débat a permis d'ouvrir des pistes sérieuses sur l'avenir du partenariat tuniso-européen, en mettant l'accent sur la nécessité d'une vision partagée et d'une gouvernance renouvelée.

En replaçant ce panel dans son contexte global, Slim Tlatli a proposé aux intervenants plusieurs pistes de réflexion pour "explorer les contours d'un partenariat réinventé et envisager une vision innovante" de la relation entre les deux parties. Celles-ci sont en profonde mutation, confrontées à des défis économiques et sociaux internes, ainsi

qu'à des transformations géopolitiques, technologiques et climatiques de plus en plus nombreuses et complexes.

Quid du partenariat Tunisie-UE ?

Premier intervenant de la séance intitulée « Quelle vision du partenariat et des objectifs stratégiques à l'accord d'association ? », Titus Corlatean, ancien ministre des Affaires étrangères de Roumanie, a partagé un éclairage pertinent sur le processus d'adhésion "long et difficile" de son pays à l'Union européenne. Il a retracé les grandes étapes de ce parcours, amorcé dès le 1er février 1993 avec la signature d'un accord d'association, et abouti à l'adhésion officielle de ce



Titus Corlatean

pays de l'Est de l'Europe, le 1er janvier 2007, après un long cheminement politique, institutionnel et économique. Une adhésion qui a été considérée comme "un moment historique important marquant le retour complet au monde démocratique". L'ancien chef de la diplomatie roumaine a, par ailleurs, salué la "solidité des relations tuniso-européennes" tout en insistant sur la nécessité, dans le contexte actuel "difficile et mouvant", de "renforcer ce partenariat stratégique, de consolider davantage le cadre juridique actuel" pour faire face aux nouveaux défis régionaux et globaux. Convaincu qu'une coopération bilatérale équilibrée et constructive est essentielle, Titus Corlatean a la ferme conviction qu'elle doit "privilégier une intégration plus étroite et plus profonde de l'économie tunisienne dans le marché européen". La Tunisie, pour le responsable européen, représente un partenaire stratégique sûr qui "collabore activement sur trois axes : la sécurité, la lutte contre la migration clandestine et l'énergie", sans pour autant oublier les autres domaines tels que l'éducation, la culture, l'industrie automobile, les services et autres. Le renforcement de cette coopération bilatérale passe, selon l'ancien ministre roumain, par "un dialogue politique ouvert et actif avec comme objectif de diversifier les champs de coopération". Faire bénéficier l'économie tunisienne "d'un cadre

législatif et réglementaire souple, attractif et favorable aux investissements et aux réformes rapides et efficaces avec une bonne mise en application", est l'une des recommandations de Titus Corlatean pour consolider ce partenariat notamment avec l'élaboration du nouveau "pacte pour la Méditerranée". Ce Pacte, destiné, selon l'intervenant, à être le principal cadre de coopération entre l'UE et ses voisins du Sud, vise à "proposer une approche renouvelée, inclusive et pragmatique face aux défis régionaux". Il s'agit d'une "opportunité historique pour réinventer un partenariat autrefois marqué par des rapports d'inégalités". Cet instrument pourrait devenir un modèle de coopération exemplaire "fondé sur la solidarité et la durabilité". «Évoquer la Tunisie sans la replacer dans le contexte du Maghreb me semble réducteur», c'est par ces mots que Farid Belhaj, ancien vice-président de la Banque mondiale chargé de la région MENA, a ouvert son intervention, suscitant de vives réactions. C'est en ce sens que le Maghreb "devrait constituer un bloc uni, un levier stratégique, un partenaire incontournable et non demeurer un angle mort sur la scène géopolitique.", insiste-t-il. "Le partenariat Tunisie-UE est mort et on continue de faire

semblant que ce partenariat fonctionne", a-t-il déclaré sans mâcher ses mots. L'ancien haut responsable de la prestigieuse institution financière internationale est allé plus loin, affirmant que "le partenariat actuel repose sur trois fictions qu'il convient de démonter". Selon lui, il est erroné de croire que "l'Union européenne constitue un pôle stable, prévisible et généreux, que la Tunisie est en mesure d'absorber les normes européennes, et que les deux parties partagent un intérêt commun". D'après son analyse, l'Europe est fragmentée, guidée par des intérêts nationaux fluctuants qui évoluent au gré des cycles électoraux. Quant à la Tunisie, elle est confrontée à des crises structurelles — budgétaires, énergétiques et sociales — qui l'empêchent de "s'aligner sur des agendas qui ne sont pas les siens". Pour Belhaj dont l'intervention a été largement applaudie tant pour sa lucidité



Farid Belhaj



que pour sa franchise, chaque partenaire “poursuit ses propres priorités”, souvent divergentes. Pour remédier à cette situation, l’ancien vice-président de la BM, propose quatre « ruptures » nécessaires pour repenser ce partenariat, à savoir :

1- Abandonner la logique du partenariat pédagogique et des acquis communautaires : il faut rompre avec l’idée que la Tunisie devrait s’aligner sur les acquis communautaires européens comme un pays candidat à l’adhésion. Pour l’intervenant, la Tunisie applique des règles sans pouvoir les négocier ou les adapter à ses contextes socioéconomiques, ce qui fait de ce partenariat “une délégation de souveraineté déguisée”. C’est pourquoi il est nécessaire de “construire un cadre bilatéral fondé non sur la conformité mais sur la co-construction avec des normes contextualisées, négociées et mutuellement avantageuses”.

2- Valoriser les atouts de la Tunisie “à leur juste prix » : ce n’est plus l’heure pour la Tunisie de demander de l’aide ou de « quémander » mais il faut passer à une logique de négociation entre parties égales et de mettre sur la table des conditions qui seront négociées.

3- Élargir la coopération : le partenariat avec l’Europe ne doit pas être exclusif, ce qui incombe à la Tunisie de diversifier ses partenariats et d’élargir ses relations stratégiques avec d’autres partenaires dans un monde multipolaire.

4- Réformer chez soi et pour soi : les réformes envisagées “ne devraient pas être dictées de l’extérieur ni calibrées d’après des modèles prêts. Elles devraient être conçues en Tunisie et pour les Tunisiens”, ce qui nécessite un travail de fond basé sur la bonne gouvernance économique, la justice sociale, l’efficacité des services publics et la relance des investissements.

S’exprimant sur la nature du partenariat entre la Tunisie et l’Union européenne, Radhi Meddeb, président du conseil au Centre financier aux entrepreneurs, a soulevé une question centrale : existe-t-il réellement un projet commun entre les deux parties ? Pour lui, la réponse est claire : “il n’existe pas de projets partagés capables de mobiliser les populations” des deux rives et de susciter une dynamique collective de construction conjointe. Cette absence d’élan commun s’explique, selon lui, par des contextes très différents. Côté européen, plusieurs dynamiques sont à l’œuvre, mais elles sont loin de converger vers un partenariat structurant avec la Tunisie. L’UE est, selon Meddeb, actuellement absorbée par des priorités internes : la construction d’une défense commune,

la progression des courants d’extrême droite, et la montée d’un repli identitaire alimenté par la xénophobie.

Quant à la Tunisie, elle fait face à une série de défis majeurs. “Nous traversons une période marquée par des crises multiples — économique, financière, politique — ainsi qu’une transition complexe”, explique Radhi Meddeb. Dans ce contexte, le pays peine à formuler une vision claire ou un projet structurant à soumettre à ses partenaires européens.

Néanmoins, cet accord qui a trop apporté à la Tunisie étant donné que l’Europe demeure le principal client, fournisseur, investisseur, etc, n’est plus, selon Meddeb, en phase avec les réalités actuelles. Par ailleurs, Radhi Meddeb a pointé les limites structurelles des accords de partenariat entre la Tunisie et l’Union européenne, estimant qu’ils ont été élaborés et signés par des élites des deux bords, sans pour autant reposer sur une véritable demande ou aspiration populaire, ni en Tunisie ni en Europe. Radhi Meddeb a également critiqué l’approche réductrice adoptée dans la mise en œuvre de ces accords, tenant les deux parties pour responsables d’avoir relégué au second plan les dimensions humaines, culturelles et politiques pourtant évoquées dans l’Article 2 des textes fondateurs. “Au lieu de promouvoir une coopération globale et équilibrée, le partenariat s’est principalement concentré sur la libéralisation commerciale, se limitant à la mise en œuvre d’un démantèlement tarifaire et à la facilitation des échanges économiques”, a-t-il regretté. Jean-François Drevet, ancien haut fonctionnaire européen à Bruxelles, s’est montré favorable à une révision des Accords d’association, estimant que les bouleversements géopolitiques, tant mondiaux que européens, exigent une adaptation. L’expert en politique régionale a mis en évidence les profondes mutations au sein de l’espace européen : l’élargissement de l’Union avec l’adhésion de nouveaux États membres, la sortie du Royaume-Uni, ainsi que les différentes formes d’instabilité politique et stratégique qui secouent le continent. En élargissant la perspective à l’environnement géographique de l’UE, Jean-François Drevet a



Radhi Meddeb



ALHAMBRA
THALASSO
RESORT & SPA

SUMMER
STARTS HERE

+ 216 72 240 590





Jean-François Drevet

souligné la complexité croissante des relations avec la vingtaine de pays situés dans la périphérie européenne. Il a notamment rappelé que l'Union européenne doit composer avec des niveaux d'intensité relationnelle très variables, dans un contexte marqué par la volonté de certains États voisins de redéfinir leurs frontières, ce qui a conduit notamment à des guerres comme celle en Ukraine. Face à ces défis, il estime que "l'Union européenne doit repenser ses accords avec les pays du voisinage, dont la Tunisie, en prenant en compte les besoins spécifiques de ces États souverains". Drevet plaide ainsi pour une coopération différenciée, ajustée à chaque contexte national et reposant sur une intensité de partenariat à négocier au cas par cas. De son côté, Riadh Jaïdane, député à l'Assemblée des représentants du peuple et président du Forum d'échanges tuniso-européens, a abordé la question des mutations politiques au sein de l'Union européenne. Il a souligné que l'Europe est aujourd'hui «ébranlée par la montée en puissance de la droite radicale et nationaliste», une dynamique qu'il qualifie de «bouleversement profond». Selon lui, cette vague conservatrice a désigné de nouveaux boucs émissaires, parmi lesquels les migrants, les élites et même la Commission européenne, devenus les cibles privilégiées de discours populistes de plus en plus présents sur la scène politique européenne. Concernant la rive sud de la Méditerranée, l'universitaire Riadh Jaïdane a pointé une faille méthodologique dès la conception de l'accord d'association, estimant qu'il est difficilement pertinent d'établir un partenariat entre un bloc régional comme l'Union européenne et un seul État pris isolément. Selon lui, une négociation élargie à l'ensemble du Maghreb aurait conféré au partenariat euro-méditerranéen une tout autre dimension, en renforçant sa cohérence, son équilibre et son efficacité stratégique.



Riadh Jaïdane

Par ailleurs, l'intervenant a exprimé des regrets quant à l'incapacité de la Tunisie à tirer profit de l'élargissement progressif de l'Union européenne, un manque qu'il attribue à l'absence d'une véritable stratégie nationale dans ce domaine. Pourtant, rappelle-t-il, la Tunisie entretient de solides relations bilatérales avec la majorité des États membres de l'Union — un atout qui aurait pu être valorisé dans une approche plus concertée et proactive.

Pour une nouvelle gouvernance du partenariat

Farid Belhaj a mis en lumière l'importance d'une gouvernance renforcée pour améliorer la coopération entre les pays du Nord et ceux du Sud. Il a identifié quelques axes essentiels pour atteindre cet objectif il faut :

- Renforcer la coordination entre les partenaires : Il est crucial de réunir les acteurs du Nord et du Sud autour d'une même table afin de surmonter le manque de coordination qui entrave l'efficacité des initiatives communes.
- Clarifier les interlocuteurs côté tunisien : Belhaj a souligné qu'il reste encore du travail à accomplir, notamment en ce qui concerne l'identification claire des interlocuteurs tunisiens auprès de l'Union européenne. Cela permettrait d'éviter ce qu'il a qualifié de «cafouillage entre certains ministères», garantissant ainsi une communication et une coopération plus fluides. Pour surmonter cette anomalie, l'expert international a proposé la mise en place d'un "conseil politique Tunisie-Union européenne avec un mandat clair".
- Instaurer une logique de réciprocité : Il ne s'agit plus d'accompagner la Tunisie mais plutôt de négocier entre égaux.

Radhi Meddeb a souligné, quant à lui, que la mise en place d'une nouvelle gouvernance nécessite la construction d'accords reflétant la volonté politique des deux parties. Il a insisté sur le fait que ces accords ne doivent pas être le fruit exclusif de fonctionnaires européens, mais doivent véritablement incarner les aspirations des peuples concernés. Pour assurer une mise en œuvre efficace de ces accords, Meddeb recommande d'impliquer toutes les parties prenantes, afin d'éviter qu'ils ne se transforment en accords "réservés aux élites". Il suggère que le patronat, la société civile et les syndicats participent activement à leur élaboration. Par ailleurs, il estime qu'une révision périodique de ces accords est essentielle, car ils "ne

peuvent pas être ad vitam æternam". Cette révision permettrait d'adapter les accords aux évolutions des contextes politiques et économiques. Meddeb plaide également pour la relance du Conseil d'association Union européenne-Tunisie, afin qu'il se réunisse annuellement. Cela permettrait de faire le point sur les réalisations, les avancées et les limites des accords en vigueur. Il propose aussi la mise en place d'une plateforme publique de suivi des projets inscrits dans le cadre du partenariat, offrant ainsi aux populations la possibilité de s'informer sur l'avancement de ces projets. Il recommande l'implication active de la diaspora tunisienne dans les différentes étapes du processus de partenariat avec l'Union européenne. Pour lui, il est essentiel que la diaspora soit consultée et associée dès la phase de conception des accords, afin de garantir leur pertinence et leur efficacité. Enfin, la mutualisation de certaines crises entre l'Europe et la Tunisie fait partie des solutions avancées par l'expert économique en faveur d'une nouvelle gouvernance du partenariat. À ce propos, Radhi Meddeb a particulièrement insisté sur la crise migratoire, estimant que la réponse européenne reste «insuffisante et insatisfaisante», car elle s'attaque davantage aux effets qu'aux causes profondes du phénomène. De son côté Riadh Jaïdane a déploré l'absence de la société civile, de la jeunesse mais également des élus locaux, régionaux et nationaux dans l'architecture institutionnelle de l'accord. Pour le député à l'ARP, les membres des conseils locaux et régionaux sont habilités à jouer un rôle important avec leurs homologues européens dans l'élaboration des projets de proximité d'autant plus que les fonds européens pour financer ce genre de projets ne manquent pas. Quant au député, Jaïdane, il a regretté que le parlement tunisien ne soit pas associé à toutes les décisions en matière de coopération.

Les priorités stratégiques communes d'un partenariat renouvelé et durable

En abordant les priorités stratégiques des prochaines années, dans l'optique de bâtir un partenariat gagnant-gagnant, inclusif, équitable et durable, les panélistes ont chacun esquissé leur propre vision et proposé des axes d'action concrets. Chacun, selon sa perspective, a tracé une feuille de route mettant l'accent tantôt sur les réformes structurelles, tantôt sur la solidarité économique, ou encore sur la nécessité d'une gouvernance renouvelée et partagée.

L'économiste Radhi Meddeb a proposé dans ce contexte un ensemble de priorités, à savoir :

- Instaurer une stabilisation économique et financière ainsi que des réformes structurelles en Tunisie et ce, à travers un soutien financier et des investissements lourds dans l'infrastructure et l'énergie renouvelable.
 - Réfléchir à une gestion intelligente de la question migratoire basée sur un développement local ciblé en Tunisie et dans les pays émetteurs des flux migratoires.
 - Apporter un soutien à la stabilisation en Libye qui représente un élément fondamental pour l'équilibre financier, économique et sécuritaire pour la Tunisie mais également pour l'Europe.
 - Instaurer une coopération géopolitique face aux rivalités montantes en Tunisie et en Europe.
- Le parlementaire Riadh Jaïdane estime qu'il existe des pistes prometteuses pour renforcer le partenariat entre la Tunisie et l'Union européenne. Il fait notamment référence au mémorandum d'entente signé le 16 juillet 2023, qu'il considère comme un point de départ pour aborder les problématiques soulevées et œuvrer à une refondation profonde de cette relation, fondée sur une stratégie inclusive et durable. Dans ce contexte, Jaïdane plaide pour l'octroi à la Tunisie d'un statut de pré-adhésion, compte tenu de son partenariat privilégié avec l'UE. Une telle reconnaissance, selon lui, redonnerait espoir à cette coopération, notamment en matière de jeunesse, de compétences et de politiques publiques. Cela impliquerait, toutefois, un double engagement : de la Tunisie, à mettre en œuvre les réformes nécessaires, et de l'Union européenne, à mobiliser des fonds structurels pour accompagner ce processus.

Défis émergents, ALECA, environnement et technologie

Prenant part à la séance de débat, l'ancien ministre de l'Industrie et des PME, Ridha Ben Mosbah a soulevé un point essentiel qui a été négligé dans les discussions : les défis émergents qui ont surgi quelque temps après la signature de l'accord d'association entre la Tunisie et l'Union euro-



Ridha Ben Mosbah



péenne. Parmi ceux-ci, il cite le changement climatique, le terrorisme, la transition numérique et l'intelligence artificielle, les mutations démographiques, les enjeux liés à la cybersécurité, ainsi que la prolifération de la désinformation. Selon lui, ces transformations majeures appellent à une révision en profondeur de l'accord de partenariat. Chargé du dossier de l'Accord de libre-échange complet et approfondi (ALECA), Ben Mosbah estime que l'échec de ce projet renforce encore davantage la nécessité d'une réforme du partenariat. Ce projet, qui visait à étendre l'accord d'association aux secteurs sensibles de l'agriculture et des services, est à l'arrêt depuis 2019 en raison de divergences importantes entre les deux parties. Revenant sur les causes du blocage de l'ALECA, Ridha Ben Mosbah a dressé un état des lieux précis, en identifiant les principaux points de friction par secteur. Il a insisté sur le fait que la relance de la coopération entre la Tunisie et l'Union européenne doit reposer sur une approche renouvelée, mieux alignée sur les réalités contemporaines, les attentes des citoyens et les exigences de souveraineté économique et sociale. L'ancien ministre a notamment souligné l'importance stratégique d'investir dans la coopération industrielle, un levier clé pour la modernisation de l'économie tunisienne. Il a appelé à la préservation des secteurs performants, tels que le textile et les petites et moyennes entreprises (PME), tout en encourageant l'ouverture vers des secteurs d'avenir, notamment le numérique.



Adel Ben Youssef

Pour Ben Mosbah, il est également essentiel de placer le capital humain au cœur du partenariat tuniso-européen. Cela implique de garantir une mobilité équitable.

De son côté, le professeur Adel Ben Youssef a remis en question l'approche des pays européens en matière de coopération environnementale avec la Tunisie. Il a souligné une contradiction flagrante : alors que la Tunisie a conclu des accords bilatéraux sur la protection de l'environnement avec des pays comme la Suisse et le Japon, aucun accord de ce type n'existe avec les États membres de l'Union européenne.

Selon lui, cette absence de coopération bilatérale sur une thématique aussi cruciale témoigne d'un déséquilibre dans la relation Tunisie-UE, et d'un manque d'engagement concret de la part des partenaires européens sur les enjeux climatiques et environnementaux. Il appelle ainsi à repenser les priorités du partenariat pour y intégrer pleinement la transition écologique et la décarbonation de l'économie tunisienne, avec des engagements financiers tangibles et équilibrés. Par ailleurs, Adel Ben Youssef a lancé un appel aux responsables européens afin qu'ils soutiennent la Tunisie dans sa transition numérique. Il a plaidé pour que l'Union européenne accompagne le pays dans sa transformation en une véritable plateforme numérique régionale de référence. Une telle dynamique, selon lui, pourrait non seulement stimuler l'économie tunisienne, mais aussi inverser les flux migratoires habituels. En offrant un environnement technologique attractif et compétitif, la Tunisie pourrait attirer de jeunes Européens désireux de s'y installer pour produire et innover, tant pour le marché européen que pour d'autres régions du monde. Ce renversement des paradigmes contribuerait également à retenir les talents tunisiens et à renforcer les échanges de compétences dans les deux sens. ■

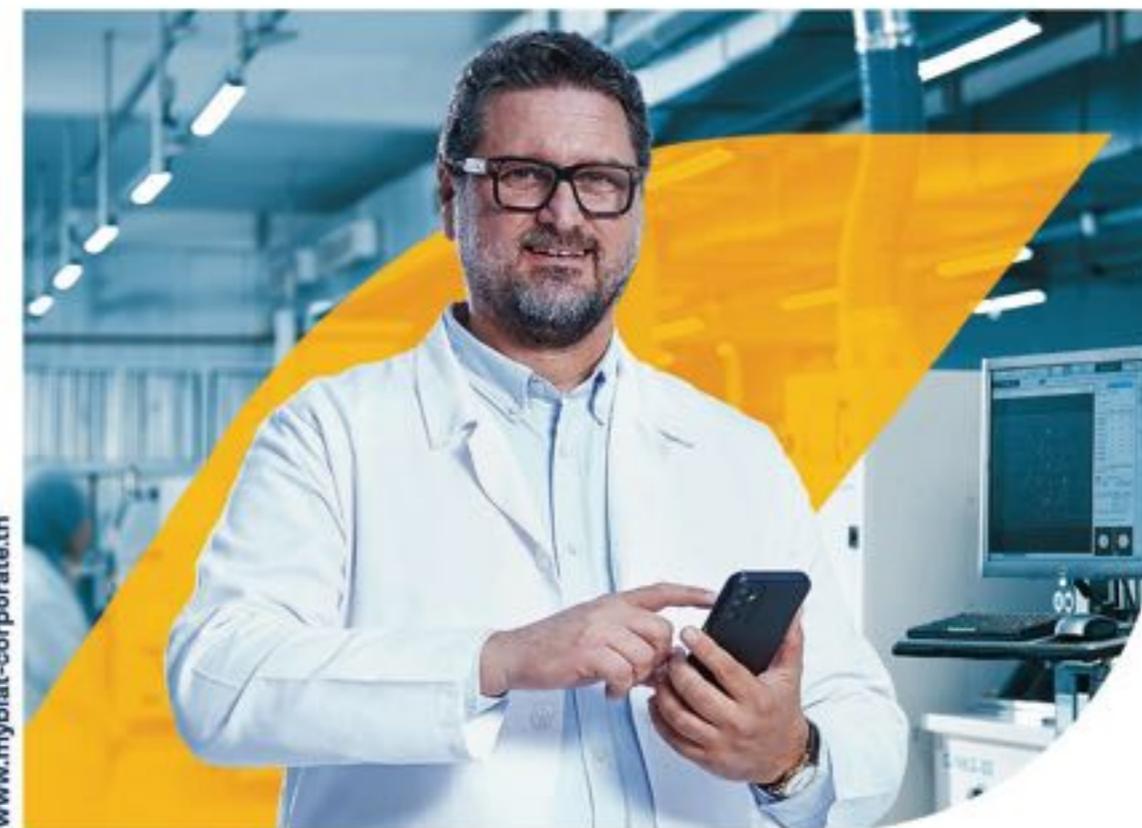
MyBIATCorporate

Conçue avec vous, pour vous

— Pour ceux qui savent que la maîtrise est la clé de la réussite

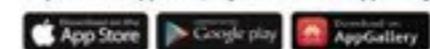
MyBIATCorporate est la nouvelle offre digitale conçue sur mesure pour répondre aux besoins des entreprises et des Groupes d'affaires.

Parfaitement sécurisée, MyBIATCorporate est une offre évolutive continuellement enrichie par de nouvelles fonctionnalités inspirées aussi bien par notre clientèle Entreprises que par les meilleures pratiques internationales.



www.mybiat-corporate.tn

Disponible sur App Store, Playstore et Huawei AppGallery



Engagés
avec vous





Coopération scientifique et souveraineté Plaidoyer pour une diplomatie scientifique solide

PAR HAJER BEN HASSEN

Prenant part aux travaux de la 27^e édition du Forum international de Réalités, Slim Khalbous, recteur de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF), a animé une conférence consacrée aux enjeux de l'enseignement supérieur et de l'employabilité en Afrique. Il y a plaidé en faveur d'une « diplomatie scientifique tunisienne qui soit formelle, institutionnelle et pleinement assumée ».

Il a commencé par souligner l'urgence pour la Tunisie de reprendre la main sur ses priorités de recherche, aujourd'hui largement influencées par les bailleurs internationaux. Selon lui, seule une diplomatie scientifique affirmée peut permettre au pays de renforcer sa souveraineté dans les domaines économique, technologique, social et culturel.

« Celui qui finance oriente, celui qui paye décide. Et j'ajoute que celui qui a une vision claire est capable de mieux négocier », a-t-il affirmé.

À travers l'exemple d'un prêt de la Banque mondiale pour l'enseignement supérieur, Slim Khalbous a illustré les dérives d'un financement international sans stratégie nationale préalable, évoquant

un projet importé sans adaptation à la réalité tunisienne. Il a raconté comment, alors ministre de l'Enseignement supérieur, il avait refusé ce schéma pour imposer une approche souveraine, fondée sur une large concertation nationale, qui a finalement abouti à une stratégie reconnue et saluée.

Reprendre le contrôle des priorités scientifiques nationales, une nécessité

Dans ce contexte, Slim Khalbous a rappelé que la Tunisie est un partenaire stratégique naturel de l'Union européenne dans la région sud-méditerranéenne, avec un partenariat structuré autour de trois volets : politique et sécuritaire, économique et commercial, et enfin scientifique. Soulignant l'importance de la coopération scientifique avec l'UE à travers des programmes tels qu'Horizon Europe ou Erasmus+, il a mis en garde contre les déséquilibres structurels de cette coopération scientifique. Il a expliqué que les priorités thématiques restent fixées par Bruxelles à l'instar de la migration, la transition écologique ou la gouvernance, au détriment d'enjeux urgents pour la

Tunisie, comme le chômage des jeunes diplômés, l'innovation industrielle ou la gestion de l'eau. Il a également dénoncé la captation des données scientifiques collectées dans le cadre de projets européens, souvent stockées et exploitées à l'étranger sans concertation, ce qui prive la Tunisie non seulement du contrôle de sa recherche, mais aussi de sa souveraineté sur le savoir produit.

« Les données collectées dans ces projets sont très souvent stockées dans les serveurs étrangers, analysées sur les cadres théoriques extérieurs et réutilisées sans concertation. Nous perdons ainsi non seulement le contrôle sur la recherche, mais aussi sur l'objet même de la connaissance », a-t-il lancé. Dans ce contexte, Slim Khalbous a mis en garde contre les dérives d'une coopération scientifique déséquilibrée, citant d'une part un projet mené avec des chercheurs européens sur la pollution dans le golfe de Gabès, dont les résultats ont été publiés unilatéralement sans concertation ni mention de la partie tunisienne, en violation d'accords de confidentialité ; et d'autre part une subvention japonaise à Borj Cedria sur la biodiversité, qui a permis au Japon de collecter des données précieuses désormais utilisées à des fins industrielles, tandis que la Tunisie, elle, n'en tire ni accès ni avantage stratégique.

Selon lui, ce type de déséquilibre illustre un problème structurel. D'ailleurs, cette logique dépasse la Tunisie, explique-t-il. L'Europe elle-même reste tributaire des priorités stratégiques des États-Unis, notamment en intelligence artificielle ou en biotechnologie, dans une chaîne de dépendance où chaque échelon perd un peu plus de souveraineté.

Trois leviers pour sortir de la logique de dépendance

S'agissant des moyens de sortir de la logique de dépendance, Slim Khalbous estime que la réponse

repose sur trois leviers essentiels. Le premier consiste, selon lui, à développer des niches d'excellence alignées sur les priorités nationales. Il considère qu'il est impératif de cesser de répondre à tous les appels à projets internationaux sans vision stratégique, dans l'unique but d'obtenir des financements ponctuels. Pour lui, la Tunisie doit choisir ses batailles scientifiques et concentrer ses efforts sur des secteurs clés comme la gestion de l'eau, l'agriculture durable, la cybersécurité, la biotechnologie médicale ou encore l'énergie solaire.

Il rappelle avoir lancé, lorsqu'il était en fonction, une large consultation nationale afin d'établir une liste de priorités nationales en matière de recherche scientifique — une première en Tunisie. Ce travail, réalisé avec rigueur à partir d'une grille d'indexation scientifique, avait permis d'identifier les domaines dans lesquels les chercheurs tunisiens disposaient d'une véritable valeur ajoutée. Un document de référence avait été élaboré et pendant les années qui ont suivi, explique-t-il, le financement des laboratoires de recherche avait été indexé sur ces priorités, sans remettre en cause la liberté académique : les chercheurs étaient libres de choisir leurs sujets, mais ceux alignés sur les priorités nationales bénéficiaient d'un soutien public.

Le recteur de l'AUF a dans ce contexte cité plusieurs exemples de réussite dont le Centre de biotechnologie de Sfax, devenu une référence internationale grâce à la valorisation des ressources locales, ainsi que le Centre de recherche en microélectronique et nanotechnologie de Sousse. Il considère que ce type de modèle devrait être multiplié. « Le premier levier consiste donc à nous spécialiser en fonction de nos priorités et de nos compétences, à approfondir les domaines choisis au lieu de rester dans le superficiel, et à capitaliser sur les résultats pour générer des applications à fort impact économique et social — ce que notre système de recherche peine encore à accomplir », a-t-il affirmé.

Selon Slim Khalbous, le deuxième levier fondamental pour assurer une véritable souveraineté scientifique réside dans la maîtrise des données. Il estime que celles-ci constituent le pétrole du 21^e siècle, et déplore que, dans de nombreux projets tunisiens, elles soient encore hébergées, traitées et exploitées à l'étranger, souvent sans retour pour le pays. Dans ce contexte, il a souligné l'urgence d'investir dans des infrastructures nationales, des serveurs souverains, des clouds publics tuni-





siens, des laboratoires spécialisés dans l'analyse de données à grande échelle afin de garantir à la Tunisie l'accès, le contrôle et la valorisation de ses propres ressources numériques. Il alerte sur le risque de voir la Tunisie rater ce tournant décisif, comme cela avait été le cas lors de la révolution numérique liée à Internet.

Le troisième et dernier levier fondamental évoqué par Slim Khalbous pour sortir de cette logique de dépendance est la diplomatie scientifique, un concept encore relativement nouveau mais désormais incontournable.

Diplomatie scientifique : un nouvel outil stratégique

La diplomatie scientifique, comme l'explique Slim Khalbous, consiste à rapprocher deux mondes qui communiquent rarement entre eux : celui des décideurs publics et diplomates, et celui des chercheurs et scientifiques. L'enjeu est de créer un dialogue structuré entre ces acteurs afin que la science éclaire davantage les politiques publiques et que les priorités diplomatiques intègrent les avancées et besoins de la recherche.

Selon l'ancien ministre de l'Enseignement Supérieur, la montée en puissance de la diplomatie scientifique s'explique par trois facteurs majeurs. D'abord, les défis mondiaux comme le changement climatique, l'intelligence artificielle, les flux migratoires ou encore les réseaux de communication transcendent les frontières et deviennent de plus en plus complexes. Les décideurs ont donc besoin d'une information scientifique rigoureuse, objective et non idéologique pour orienter leurs choix politiques. Ensuite, la connaissance étant désormais au cœur du développement, les relations internationales deviennent plus techniques et technologiques, nécessitant l'implication accrue des scientifiques. Enfin, l'affaiblissement du multilatéralisme traditionnel pousse les États à inventer de nouvelles formes de coopération, plus souples, où la science joue un rôle stratégique.

Slim Khalbous souligne que la diplomatie scientifique, bien qu'encore récente, peut devenir un puissant levier de politique étrangère. Il la décrit comme une approche hybride, mêlant diplomatie classique – étatique et officielle – et diplomatie parallèle, portée par des acteurs non étatiques comme les chercheurs ou les institutions scientifiques. Cette double nature lui confère une grande souplesse, permettant de maintenir le dialogue, de désamorcer les tensions et de favoriser la coopé-



ration même en contexte de crise ou de conflit. Il rappelle d'ailleurs combien cette forme de diplomatie a joué un rôle central, et fortement médiatisé, lors de la crise sanitaire mondiale liée à la COVID-19.

« La dernière grande crise mondiale, celle de la COVID-19, a spectaculairement illustré la force du lien entre les scientifiques et les décideurs politiques, un lien largement médiatisé. » a-t-il affirmé. Le recteur de l'AUF a illustré la portée de la diplomatie scientifique par deux exemples concrets liés à l'AUF. Il a rappelé que certains pays comme l'Algérie, Cuba, le Brésil ou encore l'Iran refusent d'adhérer à la francophonie politique pour des raisons historiques ou stratégiques, mais que leurs universités sont pleinement engagées dans le réseau scientifique de l'AUF. Ce décalage souligne l'efficacité d'une diplomatie parallèle fondée sur le savoir. De même, après le retrait fracassant du Mali, du Burkina Faso et du Niger de l'Organisation internationale de la francophonie, perçue comme une structure politique, ces pays ont tenu à maintenir leur collaboration avec l'AUF, affirmant que l'éducation, la recherche et la coopération scientifique restaient des priorités.

Slim Khalbous a également cité l'initiative menée au sein de l'AUF consistant en l'élaboration d'un manifeste pour une diplomatie scientifique francophone. Fruit de deux années de concertation avec une trentaine de ministres de l'Enseignement supérieur issus d'Europe, d'Afrique, d'Asie et d'Amérique, ce document fixe les grandes orientations d'une coopération scientifique équilibrée

entre les pays du Nord et du Sud, tout en respectant la diversité des contextes.

La diplomatie scientifique, à la fois hybride, parallèle et officielle, constitue aussi un puissant instrument d'influence. Cette forme discrète mais structurante de soft power agit sur le long terme, en orientant les choix, en tissant des alliances durables et en formant des générations sensibles à certains modèles, comme en témoigne Erasmus+ pour l'Union européenne. Slim Khalbous a souligné que la Tunisie gagnerait à investir davantage dans l'internationalisation de son enseignement supérieur, car les étudiants étrangers deviennent souvent les meilleurs ambassadeurs. Dans un monde où savoir, innovation et coopération définissent la puissance et la résilience, seuls les pays capables de mobiliser stratégiquement la diplomatie scientifique en tirent véritablement profit. Alors que les grandes puissances comme les États-Unis, la Chine ou l'Europe sont déjà très avancées dans cette démarche, il est impératif pour la Tunisie de ne pas rester spectatrice. Elle doit reconnaître l'importance de cet outil et s'en emparer pour éviter de se retrouver marginalisée dans les négociations internationales. D'autant plus que, faisant partie du Sud global en pleine émergence scientifique, la Tunisie dispose des atouts nécessaires pour se positionner en acteur influent.

Slim Khalbous alerte sur un enjeu majeur souvent négligé, à savoir le risque croissant de dépendance cognitive dans la recherche scientifique mondiale. La domination de l'anglais et l'imposition de modèles scientifiques standardisés menacent la diversité intellectuelle et marginalisent les approches locales. Il souligne l'importance du plurilinguisme, dont la francophonie fait partie intégrante, au même titre que l'arabe ou d'autres langues.

Il a cité une étude menée en 2023 avec le Canada ayant révélé que 94 % des publications scientifiques reconnues sont en anglais, toutes disciplines confondues, ne laissant que 6 % à l'ensemble des autres langues, ce qui traduit une hégémonie culturelle inquiétante. Selon lui, ce n'est pas seulement une question de langue, mais de vision du monde et de contrôle intellectuel, puisque 75 % de ces publications sont détenues par cinq éditeurs nord-américains générant des bénéfices nets de 40%. Un modèle économique très puissant façonne ainsi ce qui est considéré comme science mondiale, reléguant les autres voix scientifiques. Dans ce contexte, il a cité l'exemple de la Chine qui a constaté en 2020 que 65 % de sa production

scientifique bénéficiait davantage aux États-Unis qu'à elle-même, ce qui l'a poussée à instaurer des mesures incitatives pour valoriser les publications en chinois et dans les revues nationales. Cette stratégie de souveraineté scientifique a également été adoptée par d'autres pays comme le Brésil.

Pour une coopération scientifique plus équilibrée

Pour Slim Khalbous, la coopération internationale n'est pas un problème en soi. Le vrai problème, selon lui, apparaît lorsqu'elle est subie plutôt que construite ou co-construite. Il insiste sur le fait que la coopération académique et scientifique est devenue un instrument géopolitique de premier plan. Il ne s'agit plus seulement de délivrer des diplômes ou d'occuper la jeunesse, mais de passer de l'assistanat au partenariat, de la dépendance au co-développement. Cela suppose de former des scientifiques capables de négocier, de défendre les priorités tunisiennes, et d'adhérer à une vision nationale claire et partagée.

« Pour avoir une diplomatie scientifique efficace, nous devons former des scientifiques capables de dialoguer, de négocier, de défendre les priorités tunisiennes dans les arènes internationales », a-t-il souligné.

Il juge indispensable d'assurer un financement, même modeste, pour préserver une marge de manœuvre. Il appelle à co-produire les appels à projets, diversifier les partenariats, favoriser la mobilité entrante et sortante, et construire des réseaux internationaux. La coopération scientifique, selon lui, doit reposer sur la négociation des intérêts mutuels. Il estime que si la Tunisie sait où elle veut aller, le partenaire s'adapte ; sinon, c'est lui qui impose sa logique.

« Quand nous savons précisément où nous voulons arriver, le partenaire compose, s'adapte et peut même parfois céder sur certains points », a-t-il estimé.

Selon Slim Khalbous, même avec des moyens limités, le pays peut faire entendre sa voix, à condition de proposer, non de suivre ; de structurer ses priorités, non de les improviser. Car pour lui, la diplomatie scientifique n'est pas une question de prestige, mais une stratégie et est l'un des piliers de notre avenir.

« La diplomatie scientifique n'est pas une affaire de prestige, c'est une affaire de stratégie et j'en suis convaincu, c'est l'un des piliers de notre avenir », a-t-il conclu. ■



Regard critique et appel renouvelé à un partenariat plus équilibré

PAR HAJER BEN HASSEN

Organisée sous le signe « 30 ans après, quelle vision et quelle stratégie pour les relations Tunisie-Union européenne ? », la 27^e édition du Forum international de Réalités (FIR) a rassemblé, pendant deux jours, des diplomates, des élus, des experts, des responsables institutionnels, des chercheurs et des représentants de la société civile, tous réunis autour d'un objectif commun : dresser un bilan lucide de trois décennies de partenariat tuniso-européen, tout en s'interrogeant sur les perspectives à construire ensemble.

La séance de clôture a été donc l'occasion de livrer une lecture synthétique du chemin parcouru, des défis en cours, et des leviers possibles pour renforcer une coopération fondée sur la confiance, la réciprocité et l'ancrage local.

Appel à un dialogue renouvelé et équilibré

Lors de son intervention Justyna Porazińska, ambassadrice de Pologne en Tunisie et dont le pays

occupe actuellement la présidence du Conseil de l'Union européenne (UE) a prononcé un discours porteur d'espoir axé sur l'importance d'un dialogue renouvelé et équilibré entre les deux rives de la Méditerranée.

Revenant sur les fondements du partenariat, la diplomate a souligné la solidité du cadre instauré depuis l'accord d'association signé en 1995. Ce dernier a permis d'instaurer un dialogue politique, un appui économique et social, et un engagement partagé pour la stabilité régionale. Toutefois, elle a invité à relire ce cadre à la lumière des évolutions géopolitiques récentes : « Il est temps de faire le bilan et de vérifier ce qui est souhaitable, ce qui est possible, et ce que nous pouvons faire ensuite. » Face à l'érosion de l'ordre international fondé sur des règles, à la montée des tensions géopolitiques et aux menaces hybrides, la diplomate a plaidé pour une UE plus unie, mais également plus à l'écoute de ses partenaires. Elle a défendu



Justyna Porazińska

une approche « équilibrée » et « mutuellement responsable », insistant sur le respect des spécificités locales et des aspirations des communautés tunisiennes. Dans ce contexte, elle a considéré que le partenariat tuniso-européen a franchi un nouveau pas suite à la signature du mémorandum d'entente en juillet 2023. Ce texte, a-t-elle expliqué, structure les actions communes autour de priorités claires : renforcement de la coopération

économique, transition énergétique, appui à la jeunesse, et gestion des migrations.

« Ce document constitue un cadre juridique indispensable, mais il doit être utilisé avec discernement, en tenant compte des réalités locales. Il ne faut jamais perdre de vue la situation sur le terrain, ni rejeter les préoccupations européennes en matière de sécurité et de migrations », a-t-elle affirmé.

Elle a par ailleurs salué les efforts conjoints pour lutter contre la migration irrégulière, renforcer la résilience des États et promouvoir des voies légales et durables de mobilité. La Tunisie, a-t-elle ajouté, dispose d'un « immense potentiel » dans les énergies renouvelables et la mobilité, deux domaines stratégiques pour les deux parties.

Société civile, éducation et jeunesse : des leviers à renforcer

L'ambassadrice n'a pas manqué de citer les succès déjà enregistrés : la participation de milliers d'étudiants et enseignants tunisiens au programme Erasmus+, la coopération scientifique croissante, ou encore le rôle du Collège de l'Europe, qui prépare les jeunes du Nord et du Sud de la Méditerranée à construire ensemble l'avenir régional. Elle a ajouté que les financements européens ont également soutenu des projets de développement local, de modernisation agricole et de lutte contre la dépopulation rurale citant dans ce contexte le projet EIMed en tant qu'exemple phare de coopération énergétique bénéfique pour les deux rives. En revanche, la diplomate a insisté sur les défis à venir, notamment la nécessité de « renforcer le soutien à la société civile », de « créer un modèle migratoire plus durable » fondé sur des voies légales, et de répondre à la problématique de la fuite des cerveaux. Elle a souligné l'importance

du développement de l'enseignement technique et professionnel, en tant qu'un pilier d'une économie moderne.

Évoquant « la diplomatie scientifique » comme levier de rapprochement et de coconstruction, elle a souligné que l'avenir dépendait des jeunes générations. « Trente années de coopération, c'est beaucoup, mais ce n'est qu'un début », a-t-elle déclaré. Par ailleurs, l'ambassadrice a tenu à rappeler l'intérêt particulier que porte la Pologne à la stabilité de la région notant qu'en 2024, plus de 325 000 touristes polonais ont visité la Tunisie, un chiffre appelé à croître. « La stabilité de cette région est cruciale, et elle nous concerne tous, directement », a-t-elle ajouté.

La diplomate a fini par appeler à un partenariat « de gagnant à gagnant », fondé sur le dialogue, la souplesse et la volonté sincère de coopérer : « Et notre défi, tout aussi exigeant, demeure celui de la coopération et de la recherche de compromis. Nous revenons ainsi à cette question essentielle : un partenariat souhaitable et possible. Afin que les deux parties puissent collaborer efficacement, dans une logique de gagnant-gagnant, d'égal à égal, nous avons besoin d'un dialogue qui nous permette de présenter nos perspectives respectives. »

Des engagements toujours à concrétiser

Séren Florensa, président de l'Institut européen de la Méditerranée (IEMed) a rappelé la naissance du partenariat euro-méditerranéen, né d'un double pacte : d'une part, un compromis politique entre pays européens – notamment l'Allemagne, qui souhaitait une grande politique vers l'Est, et l'Espagne, la France et l'Italie, qui défendaient une politique forte vers le Sud ; d'autre part, un engagement conjoint Nord-Sud scellé dans la Déclaration de Barcelone, où l'UE s'engageait à ouvrir ses marchés (notamment aux produits industriels) et à offrir un appui financier limité mais crucial, tandis que les pays du Sud s'engageaient à mener les réformes nécessaires à la modernisation économique et sociale.



Séren Florensa

Il a cependant reconnu que ces engagements n'ont été tenus que partiellement, ni par le Nord ni par le Sud. « Or, comme nous l'avons probablement constaté aujourd'hui, ni le Nord ni le Sud n'ont réellement été en mesure de tenir ces engagements. » a-t-il regretté.

Il a critiqué notamment le manque de déploiement des moyens nécessaires de la part de l'UE évoquant le soutien financier insuffisant et le non-élargissement du libre-échange aux produits agricoles et aux services. Du

côté de la rive Sud, il a regretté également que les réformes attendues n'aient pas été menées à bien : réformes démocratiques, bancaires, systèmes financiers, etc.

Il a insisté sur le fait que ce partenariat, incontournable et inéluctable, doit être renforcé car les liens économiques, commerciaux et humains sont indéniables.

Dans ce contexte, il a mis en garde contre les séductions d'autres alliances stratégiques, tout en reconnaissant que des relations avec d'autres acteurs comme la Chine, les États-Unis ou les pays du Golfe sont aussi à développer. Il souligne néanmoins que le partenariat euro-méditerranéen doit être amélioré des deux côtés, en particulier en Tunisie, qui bénéficie d'une situation privilégiée mais nécessite encore d'importantes transformations dans le climat des affaires pour en tirer profit. Par ailleurs, Sénen Florensa a présenté un programme mené par IEMed, financé en partie par la Commission européenne (à hauteur de 600 000 euros), qui vise à consulter les acteurs des



Taïeb Zahar

deux rives dans le cadre d'un nouveau pacte pour la Méditerranée. Des consultations ont déjà eu lieu au Maroc et en Égypte, et une rencontre majeure est prévue à Bruxelles.

Pour sa part, Taïeb Zahar, président du FIR, a conclu le forum en soulignant que le partenariat euro-méditerranéen est incontournable et est essentiel pour la Tunisie, tout en rappelant qu'il peut être enrichi par des partenariats avec d'autres régions ou pays.

« Ce partenariat est incontournable. Il est essentiel pour la Tunisie. Cela ne nous empêche pas, bien sûr, de le diversifier en l'étendant à d'autres régions ou à d'autres pays », a-t-il affirmé.

Il a insisté sur l'importance, pour les Tunisiens, de définir une stratégie claire de développement dans les différents secteurs, afin que leurs partenaires puissent y répondre de manière constructive. Il a également mis l'accent sur la nécessité d'associer pleinement la société civile, à l'élaboration de ce partenariat, estimant que leur implication est indispensable à son efficacité.

« Malheureusement, depuis un certain temps, la société civile ne s'est pas associée à la définition du partenariat, et les élus non plus ne sont pas suffisamment impliqués, ce qui limite son efficacité », a-t-il noté. Et de conclure : « Rendez-vous l'année prochaine lors de la 28^{ème} édition du forum pour affirmer que nous existons, que la société civile existe, et que cette aventure se poursuivra tant que nos partenaires et amis continueront à nous faire confiance. » ■



Assurance
Multirisque
Habitation

Assurez votre maison contre les aléas de la vie avec nos couvertures spécifiques.

BNA
ASSURANCES

www.bnaassurances.com/fr



Repenser le partenariat sans le refonder



PAR HAJER BEN HASSEN

A l'issue de deux journées d'échange, le Forum international de Réalités a livré plusieurs réflexions pour un partenariat euro-tunisien plus équilibré. Avant d'en assurer la lecture, René Leray a posé deux précautions de méthode, formulées sous forme de dictons : « Le mieux est souvent l'ennemi du bien » et « Il existe une grande distance entre le souhaitable et le possible ». Pour lui, il s'agit moins de réinventer le partenariat souhaitable que de réfléchir à ce qui peut être concrètement possible.

Malgré les profondes transformations géopolitiques évoquées durant le Forum à savoir la rupture avec les normes internationales, l'effondrement des institutions de l'après-Seconde Guerre mondiale, passage de la norme sans la force à la force sans la norme, les défis demeurent, et ils sont souvent communs : le dérèglement climatique, l'intelligence artificielle, etc.

« Face à ces défis, la meilleure façon d'agir reste, malgré tout, la rationalité, la coopération et la solidarité, qui sont, à mon sens, les valeurs fondamentales au cœur du partenariat euro-tunisien », a noté René Leray.

Il a ajouté que le partenariat euro-tunisien, bien qu'améliorable, adaptable et révisable, demeure précieux et mérite d'être consolidé sur cette base. Il estime qu'il ne fallait pas chercher à trop réformer ou refonder, mais plutôt repenser, réorganiser et reconstruire.

Repenser les outils et les méthodes

L'une des principales réflexions formulées concerne aussi les méthodes et les instruments du partenariat. René Leray a plaidé pour un moment de réflexion partagée entre experts tunisiens et européens sur les outils existants, et sur ceux qu'il conviendrait de développer. Il a notamment évoqué l'intérêt d'une méthodologie inspirée de la « Stratégie unique », un outil européen d'analyse des menaces, des risques et des vulnérabilités, à même d'être transposé à la Tunisie, voire à l'ensemble de la Méditerranée.

« Par exemple, au niveau de l'UE, nous avons mis en œuvre, depuis quelques années, un outil que je trouve remarquable et qui est un vecteur de grand développement, qu'on appelle la Stratégie Unique. C'est une analyse, reposant sur les apports de services nationaux et internationaux, des menaces, des risques et des vulnérabilités qui pèsent sur l'UE. Cela apporte donc un éclairage très important aux politiques à mettre en œuvre », a-t-il noté.

Cette démarche permettrait d'enrichir les mécanismes de dialogue institutionnel déjà en place, comme le Conseil d'association, sans nécessairement les bouleverser. Elle viserait aussi à surmonter les difficultés de mobilisation des financements, les retards dans l'exécution des projets, et le besoin d'une meilleure évaluation de l'impact des politiques engagées.

René Leray a également souligné l'importance



René Leray

d'un ajustement plus fin des politiques macroéconomiques et budgétaires. Il a rappelé à ce sujet les fragilités structurelles de l'économie tunisienne, mais aussi celles de certains pays européens, plaidant pour des mécanismes d'analyse et de correction similaires à ceux en vigueur dans l'Union, tels que le Semestre européen ou la procédure pour déficit excessif. « ... mais l'UE dispose de mécanismes tels que le Semestre européen, qui permet d'analyser les projets de régulation,

ou encore la procédure de déficit excessif, qui sert à mettre en œuvre des trajectoires de correction budgétaire », a-t-il précisé.

Il a également insisté sur la nécessité de concevoir des stratégies industrielles, scientifiques, technologiques et énergétiques « gagnant-gagnant », s'appuyant sur la richesse des potentiels universitaires et scientifiques des deux rives de la Méditerranée, avec une exigence accrue de mobilité.

Dans ce contexte René Leray a abordé la question migratoire. Il a souligné l'urgence d'une gestion « digne et intelligente » des êtres humains qui quittent leur pays à la recherche d'une vie meilleure et plus sûre. « Je crois que là-dessus, nous devons travailler ensemble parce que c'est un véritable enjeu. Il ne faut pas seulement respecter, il faut devenir respectable. » a-t-il lancé. Et de conclure : « Il me semble donc qu'au-delà de ces deux journées, beaucoup de travail reste à accomplir : nous avons certes déjà beaucoup œuvré, mais il en faut encore davantage pour repenser, coconstruire, codiriger et cogouverner ce qui doit, enfin, devenir un véritable partenariat. » ■



Zied Jelassi, étudiant en doctorat Réflexions

Au fil des discussions, plusieurs idées me sont venues, que je me permets de partager avec vous :

La création d'un espace de dialogue lors de forums entre jeunes entrepreneurs tunisiens et européens m'a semblé une piste intéressante. En abordant des thèmes comme l'innovation, le financement alternatif ou les écosystèmes émergents, cela pourrait renforcer les liens économiques concrets entre nos deux rives.

J'ai également pensé qu'un panel autour des enjeux technologiques (intelligence artificielle, cybersécurité, souveraineté numérique) aurait toute sa place. Ces questions prennent une importance croissante dans les relations internationales et mériteraient d'être explorées davantage dans ce type de rencontres.

Enfin, en tant que doctorant en finance, dont mes recherches portent sur la gestion de portefeuille, j'ai réfléchi à la possibilité d'introduire des sociétés européennes à la Bourse de Tunis. Cette démarche pourrait améliorer la liquidité du marché, rendre le marché efficient, et favoriser la confiance des investisseurs, tout en consolidant les liens économiques euro-méditerranéens.

